

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Katedra filologických studií

Studijní program Učitelství francouzštiny pro střední školy

Diplomová práce

Les emprunts à l'anglais en classe de FLE

Bc. Kristýna Lisá

Vedoucí práce:

doc. Mgr. et Mgr. Radka Mudrochová, Ph.D.

Plzeň 2024

Prohlašuji, že jsem diplomovou práci vypracovala samostatně a všechny použité prameny jsem uvedla v seznamu použitých zdrojů.

Plzeň, duben 2024

.....

Mé upřímné poděkování patří doc. Mgr. et. Mgr. Radce Mudrochové, Ph.D. za cenné rady, věcné připomínky a vstřícnost při konzultacích a vypracování diplomové práce.

Anotace

Tato diplomová práce se zabývá analýzou výpůjček z angličtiny ve výuce FLE (Français Langue Étrangère). Zaměřuje se především na pojmy související s významem slova výpůjčka z lexikologického hlediska. Jsou zkoumány a definovány různé formy výpůjček, jako jsou neologismy, kalky, xenismy, peregrinismy a franglais. Dále je provedeno srovnání výpůjček v angličtině, francouzštině a češtině, přičemž je zahrnuta analýza typologií. Metodologie je založená na korpusové analýze. Praktická část je vytvořena korpusem a analýzou učebnic pro výuku francouzštiny na různých úrovních. Nakonec je provedena analýza mezi studenty s cílem zhodnotit používání anglických slov ve francouzštině.

Klíčová slova : Výpůjčky z angličtiny, anglicismy, francouzština jako cizí jazyk, lexikologie, neologismy, kalque, xenismy, peregrinismy, franglais, korpusová analýza, lingvistické teorie.

Abstract

This thesis examines the analysis of borrowings from English in the FLE (Français Langue Étrangère). It focuses mainly on concepts related to the meaning of the word borrowing from a lexicological point of view. Different forms of borrowing, such as neologisms, calques, xenisms, peregrinisms and franglais, are explored and defined. The theoretical part mainly discusses borrowings in English and French, including an analysis of linguistic approaches. Theories on the differences between borrowings are also examined. The methodology used is based on corpus analysis and analysis of textbooks for teaching French at different levels. Finally, an analysis of students' use of English words in French is carried out using a questionnaire.

Keywords: Borrowings from English, French as a foreign language, lexicology, neologisms, calque, xenisms, peregrinisms, franglais, corpus analysis, linguistic theories, teaching French.

Table des matières

L'introduction	1
1. La lexicologie	2
1.1 Les définitions utilisées.....	4
1.1.1 La définition de l'anglicisme.....	7
1.1.2 La définition du franglais.....	10
1.1.3 Le xénisme.....	13
1.1.4 Le périgrinisme.....	13
1.1.5 La néologie et le néologisme.....	14
1.1.6 Le calque	15
1.1.7 La synthèse.....	15
1.2 L'histoire de la langue française.....	17
1.2.1 Le début de l'influence du français sur l'anglais.....	17
1.2.2 L'anglais et le français.....	18
1.2.3 L'âge d'or du français	19
1.2.4 Le français en anglais de nos jours ?.....	20
1.3 Les typologies d'emprunts.....	21
1.3.1 Les emprunts par « <i>L'emprunt linguistique</i> ».....	21
1.3.2 Les emprunts par « Les critères typologiques selon anglicisme danger ou enrichissement pour la langue français ? ».....	23
1.3.3 Les types d'emprunts selon Jacques Leclerc.....	26
1.3.4 La division des emprunts du point de vue anglais.....	28
1.3.5 La division des emprunts dans la perspective tchèque	30
1.3.6 La comparaison des typologies	31
2. La linguistique cognitive	34
2.1 L'introduction.....	34
2.2 L'histoire et introduction du terme de linguistique cognitive.....	34
2.2 Les principes de base de la linguistique cognitive.....	36
2.2.1 Le principe of conceptual blending	36
2.2.2 La linguistique cognitive en pratique.....	37
2.2.3 L'applications de la linguistique cognitive.....	37
2.2.4 Le bilinguisme.....	37
2.2.5 Les avantages de l'application de la linguistique cognitive à l'apprentissage de la langue seconde	39
2.2.6 Le transfert.....	40
3. La partie pratique.....	42

3.1 La méthodologie	42
3.2 La création d'un corpus	44
3.1.1 Les données démographiques de base :	46
3.1.2 L'enseignement des langues étrangères - anglais, français	51
3.1.3 L'analyse du premier tableau	53
3.1.3.1 La synthèse de la première tâche	54
3.1.4 Analyse de la deuxième tâche	58
3.1.4.1 La synthèse de la deuxième discipline	64
3.1.5 L'analyse de la troisième tâche	66
3.1.5.1 La synthèse de la troisième tâche	77
3.1.6 Le résultat entre les classes.....	80
La conclusion	83
Shrnutí.....	84
Summary in English.....	85
La bibliographie	86
Les Annexes	93

L'introduction

Ce mémoire, comme son titre l'indique, traite les emprunts à l'anglais en FLE. En particulier, il s'agit de s'intéresser à l'emprunt et à son impact sur la langue française, et sur l'enseignement du français.

La première section se concentre sur le concept de lexicologie et sur ce qu'il signifie. La sous-section suivante aborde l'histoire et les personnes qui ont contribué au développement de la lexicologie par leurs travaux scientifiques. Elle sera suivie par d'autres sous-chapitres qui expliquent des concepts liés au sujet de la mémoire. Il s'agit des emprunts, des anglicismes, des xénismes français, du pérégrinisme, des néologismes et des calques. Leurs définitions seront données et leurs significations seront comparées.

La partie théorique portera sur l'histoire des langues française et anglaise. Comment se sont-elles influencées mutuellement ? Comment le français a-t-il influencé le développement de l'anglais ? L'époque où le français a influencé la langue anglaise sera également mentionnée. L'âge d'or du français et la situation du XXI^e siècle en ce qui concerne l'anglais et le français seront brièvement décrits.

Le chapitre suivant, une typologie des emprunts et des anglicismes sera présentée et comparée selon les auteurs. La division portera également sur la langue, où seront comparés la répartition des emprunts français, anglais et tchèques.

Dans le chapitre suivant, consacré à la linguistique cognitive, il est question de la genèse de cette discipline. Enfin, son histoire sera abordée. Le sous-chapitre se concentrera ensuite sur le contexte de l'enseignement et de l'utilisation des langues étrangères. Le sous-chapitre suivant sera dédié au transfert, qui est très important dans l'enseignement des langues étrangères.

La deuxième partie de mon mémoire de maîtrise analyse les emprunts de l'anglais au français. Leurs effets sur les étudiants seront illustrés par des graphiques. La recherche sera faite à partir d'un questionnaire que les étudiants ont reçu. A la fin, les résultats de tous les exercices qui sont dans le questionnaire seront montrés.

1. La lexicologie

Le premier chapitre de ce mémoire porte sur la lexicologie. La lexicologie peut être définie, selon le *Dictionnaire de l'Académie française*, comme « étude du vocabulaire, des mots et des locutions, considérés dans leur forme, leur histoire, leurs combinaisons à l'intérieur de la langue ».¹ La discipline de la lexicologie est également évoquée par (Salminen : 1977, introduction), où elle décrit que le mot lexicologie lui-même remonte au XVIII^e siècle. Elle désigne donc l'étude des unités lexicales d'une langue, qui peut être considérée comme une branche de la sémantique dans un autre sens. Dans un sens plus large, elle ne peut traiter que de la relation entre le lexique et la syntaxe. Elle est considérée comme une science relativement nouvelle.

Le linguiste Ferdinand de Saussure a contribué à la développer avec son ouvrage « *Cours de linguistique générale* », où il a distingué les termes langue et parole, ce qui a aidé les linguistes à comprendre la relation entre le système des mots et leur utilisation concrète dans le discours. Il a également souligné la nature arbitraire des signes linguistiques, qui n'ont pas de relation inhérente avec le sens d'un mot, et a fait la distinction entre les visions synchronique et diachronique de la langue. Il a surtout contribué à développer le concept de système linguistique et à en faire l'analyse. Il a travaillé de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle et son œuvre est toujours considérée comme très connue.²

L'un des grands représentants de la lexicologie et de la lexicographie est aujourd'hui Alain Rey, linguiste et lexicographe français, auteur de nombreux ouvrages. Actif depuis le XX^e siècle, il étudie en détail la lexicologie dans son livre « *La lexicologie, Initiation à la linguistique* » et l'explore depuis l'Antiquité. « *Ce que nous connaissons du langage et des langues est le fruit d'une réflexion somme toute récente. Mais cette réflexion systématique s'appuie sur une longue tradition* » (Rey : 1970, p. 1). On affirme que la lexicologie elle-même est une science relativement nouvelle. Cependant, (Rey : 1970, p. 1-15) affirme que ses racines remontent à Aristote ou à Platon. Platon et Aristote font partie des grands philosophes de l'Antiquité qui ont traité des questions relatives au langage, à la communication et à la signification des mots. Bien que leurs travaux n'aient pas porté directement sur l'élaboration d'une théorie linguistique

¹<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9L0683> [Consulté le 29/04/2024].

²<https://www.britannica.com/biography/Ferdinand-de-Saussure> [Consulté le 29/04/2024].

systematique, leurs idées et leurs discussions sur le langage ont influencé le développement ultérieur de la linguistique.

La lexicologie étudie le vocabulaire et les mots de la langue. Ses origines remontent au XVIII^e siècle. Ferdinand de Saussure, linguiste des XIX^e et XX^e siècles, a contribué à cette discipline en faisant la distinction entre langue et parole, en soulignant le caractère arbitraire des caractéristiques linguistiques et en développant le concept de système linguistique. Alain Rey, un autre représentant, a étudié la lexicologie depuis l'Antiquité et a souligné l'ancienneté de la réflexion sur la langue. Comme indiqué précédemment, des philosophes comme Platon et Aristote ont influencé le développement de la linguistique malgré l'absence d'une théorie linguistique systématique. Ainsi, bien que la lexicologie soit considérée comme une science relativement nouvelle, elle est ancrée dans une longue tradition de réflexion sur le langage et le sens des mots.

Il faut d'abord en définir le sens, ce que l'on peut faire à l'aide de dictionnaires en ligne et de recherches documentaires. Par ailleurs, le sens du français sera distingué et les différences entre ces termes seront mises en évidence.

1.1 Les définitions utilisées

Dans ce chapitre, il est question d'emprunts à l'anglais. Toutefois, afin d'approfondir cette question, il convient d'abord de clarifier les termes que nous utiliserons dans ce rapport. Il sera question de la définition de l'emprunt, mais aussi des anglicismes et du terme franglais. Quels sont ces termes ? En quoi ces termes diffèrent-ils les uns des autres, si tant est qu'ils diffèrent ?

Les définitions des dictionnaires peuvent permettre de les explorer. Ce chapitre se termine par une dernière question : Les anglicismes, les emprunts, le terme franglais, le xénisme, le pérégrinisme, la néologie, le néologisme et le calque. Que signifient ces termes ? En quoi se distinguent-ils les uns des autres, si tant est qu'ils se distinguent les uns des autres ? Les définitions des dictionnaires pourront aider dans cette recherche.

1.1.1 La définition de l'emprunt

Pour obtenir la définition complète, il faut également définir un emprunt. Le concept général d'emprunt se réfère au processus d'adoption d'un mot ou de son sens par une autre langue (Fridrichová-Mudrochová : 2013).

Un emprunt linguistique est un phénomène linguistique dans lequel une langue (appelée langue d'emprunt) adopte des mots, des expressions, des structures grammaticales ou d'autres éléments linguistiques provenant d'une autre langue (appelée langue source). Ces éléments empruntés sont intégrés à la langue d'emprunt et utilisés comme s'ils étaient originaires de cette langue. Les emprunts peuvent toucher divers aspects de la langue, notamment le vocabulaire, la grammaire, la prononciation et la syntaxe (Leclerc, 2023).

Les emprunts peuvent se produire pour de nombreuses raisons, il s'agit par exemple d'un processus qui peut enrichir des éléments d'une langue, essentiellement lexicaux. « *Il consiste à faire apparaître dans un système linguistique, un élément issu d'une autre langue, par exemple latin, l'italien ou l'anglais* » (Arrivé, Gadet et Galmiche : 1986, p. 244).

Selon Haugen (1950, p. 212), les emprunts peuvent également être considérés comme un « *process of involving reproduction* ». Selon lui, lors de l'apprentissage d'une nouvelle langue, il faut essayer d'apprendre selon le modèle de la langue maternelle afin de faire face à de nouvelles situations linguistiques. De même, lorsqu'une personne apprend une nouvelle langue, elle essaie de reproduire de nouveaux modèles linguistiques dans sa langue maternelle

ou dans l'autre sens. Cela signifie qu'elle crée un emprunt dans une autre langue en reproduisant les nouveaux schémas linguistiques sans tenir compte du contexte de la langue.

Le *Dictionnaire de l'Académie française* a également sa propre définition, que l'on utilisera dans ce texte. Il y a quatre définitions sur le site, mais il ne sera question que de celle qui concerne le lignite, qui nous dit que « *Le fait, pour une langue, de s'appropriier les mots d'une autre langue ; par métonymie, le mot ainsi incorporé. Une langue vit aussi d'emprunts. « Algarade » est un emprunt de l'espagnol, qui a lui-même emprunté ce mot de l'arabe.* »³ Cette définition rend parfaitement compte de la relation entre l'emprunt et la métonymie dans le contexte du développement du langage. Lorsqu'une langue s'approprie des mots d'une autre langue, on parle d'emprunt. Le mot emprunté devient alors une métonymie. Cette dernière se réfère à la langue d'origine, d'où le mot a été tiré.

Les anglicismes ou enrichissement pour la langue française est un livre dans lequel il y a aussi une définition des emprunts qu'ils peuvent mentionner « *Il nous faut dès l'abord détruire une croyance presque unanimement admise dans le public, et souvent entretenue à leur corps défendant par les lexicologues et sémanticiens, croyance selon laquelle un emprunt serait un mot dont « le sens » se maintiendrait identique dans le passage d'une langue à une autre, Dans le cas qui nous occupe, un emprunt du français à l'anglais serait un mot qui entrerait dans la langue française avec son signifié anglais, la seule adoption qu'il subirait étant celle de la prononciation* » (Pergnier : 1989, p. 37). Cette définition peut être considérée comme assez simpliste. En effet, le sens d'un mot peut changer ou s'adapter en fonction du contexte et des normes linguistiques d'une langue donnée. Lorsque l'on analyse l'adoption de mots d'une langue à l'autre, il convient de prendre en compte le sens du mot. Mais elle couvre également l'usage contextuel, le contexte historique et l'évolution dans les deux langues. Ce processus est souvent complexe et dynamique, et l'on ne peut donc pas se contenter de dire que le mot adopté conserve son sens originel dans la nouvelle langue.

Dans le présent document, cependant, la signification des emprunts et des anglicismes sera examinée plus en détail. Il s'agit d'attirer l'attention sur le fait que les emprunts et les anglicismes peuvent avoir des définitions différentes. Selon (Rey - Debove : 1986, p. VII), lorsque des mots sont dérivés de l'anglais, il est question d'anglicismes. Il constitue une forme d'emprunt qui n'a pas encore été suffisamment intégrée dans le lexique de la langue, ce qui ne l'empêche pas d'être

³<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9E1216> [Consulté le 29/04/2024].

fréquemment utilisé dans le discours parlé. L'emprunt est l'utilisation d'un mot d'une autre langue dans sa forme originale. Le mot est déjà solidement établi et intégré dans le vocabulaire de la langue cible.

Mme Salminen, dans son livre *La lexicologie*, parle de l'emprunt comme il « *consiste à faire apparaître dans un système linguistique un mot provenant d'une autre langue. Contrairement aux autres processus de formation de mots, il présente la particularité de faire surgir des unités nouvelles sans recourir à des éléments lexicaux préexistants dans la langue. En effet, les mots d'emprunt, s'intègrent dans la langue comme des éléments isolés, ils ne sont pas du tout motivés* » (Niklas-Salminen : 1997, p. 114). Cette définition permet de mieux comprendre le phénomène qui consiste à enrichir le vocabulaire. Elle offre une vue d'ensemble de ce phénomène dans le système linguistique.

Dans *Néologismes et calques dans les médias Amazighs*, on apprend que, selon Aziri (2009, p. 59) cité par le linguiste Pierre Guiraud (1968), ne sont pas seulement des mots de langues étrangères, mais aussi ceux qui passent d'un dialecte à l'autre de la même famille linguistique. Les termes spécialisés et les sociolectes d'une même langue sont également pris en compte. Aziri (2009, p. 59) décrit également les néologismes selon Louis Guilbert (1975), qui distingue les emprunts à des langues étrangères et les emprunts à des dialectes de la même langue. Ainsi, la première catégorie d'emprunts est formée selon les principes spécifiques de la langue d'origine et peut avoir une structure différente de celle de la langue dans laquelle elle a été adoptée. La deuxième catégorie d'emprunts à une structure conforme au système de la langue d'accueil, avec seulement des variations mineures.

1.1.2 La définition de l'anglicisme

Ce chapitre est consacré à la discussion sur la nature des anglicismes. Afin de répondre à cette question, nous passerons en revue les différentes définitions du terme « *anglicisme* ». Chaque définition sera accompagnée d'un commentaire évaluant les informations contenues dans la citation respective. Enfin, il est prévu de faire une analyse comparative des différentes définitions pour mieux comprendre la question des anglicismes. Le terme anglicisme, utilisé pour la première fois au XVII^e siècle, est alors un terme qui désigne l'origine de la lexie en question à partir de l'anglais (Fridrichová-Mudrochová : 2013, p. 6).

Ce chapitre vise à éclaircir le concept d'anglicisme en se basant sur des définitions variées et des analyses critiques, tout en explorant les différences et similitudes entre ces définitions. Il s'agit d'une étape cruciale pour comprendre le rôle et l'impact des anglicismes dans la langue française contemporaine.

Selon *Larousse* : « *Idiotisme propre à la langue anglaise.* »⁴

Ce dictionnaire contient plus de définitions que le précédent. Il décrit les anglicismes comme des idiomatismes déjà établis dans la langue. Cette affirmation est logique puisque la langue française et la langue anglaise s'influencent mutuellement depuis des siècles et ont donc des structures de phrases communes.

Larousse définit en outre le mot comme suit : « *Mot, tour syntaxique ou sens de la langue anglaise introduit dans une autre langue.* »⁵

La seconde définition aborde la notion d'anglicisme d'un point de vue linguistique en décrivant l'anglicisme comme l'introduction d'un mot, d'une structure syntaxique ou d'une signification de la langue anglaise dans une autre langue.

« *Adj. De la langue anglaise. Syntaxe anglaise. Vocabulaire anglais. Les mots anglais. Emprunt anglais (dans une autre langue) -> Anglicisme* » (Robert : 2014, p. 525).

Le terme adjectif de la langue anglaise fait référence à des éléments linguistiques liés à l'anglais, notamment sa syntaxe et son vocabulaire. Il englobe les mots anglais et les emprunts à l'anglais

⁴<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/anglicisme/3508> [Consulté le 29/04/2024].

⁵<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/anglicisme/3508> [Consulté le 29/04/2024].

dans d'autres langues, qui peuvent être qualifiés d'anglicismes. En d'autres termes, il s'agit de l'intégration de la syntaxe anglaise et du lexique anglais dans d'autres langues, notamment le français.

« *Locution propre à la langue anglaise. Emprunt à l'anglais* » (Robert : 2014, p. 96).

Un idiome anglais est un ensemble de mots établi et relativement stable qui remplit la même fonction qu'un mot anglais. Ce terme est également connu sous le nom d'emprunt à l'anglais, comme indiqué dans les définitions ci-dessus.

Selon le *Dictionnaire de l'Académie française*, l'anglicisme peut être défini de la manière suivante : « *Tournure propre à la langue anglaise. Spécialement. Une telle tournure employée dans une autre langue.* »⁶

Par exemple, si l'expression nous contrôlons le territoire est utilisée dans le sens d'en avoir le contrôle, il s'agit d'un anglicisme entré dans la langue. Cette définition illustre essentiellement le concept d'anglicisme par des exemples concrets, en soulignant les changements dans la structure des phrases et le choix des mots.⁷

Dans un ouvrage « *Les anglicismes : Danger ou enrichissement pour la langue française ?* », l'auteur indique qu'il peut être très délicat de classer les anglicismes, car la frontière qui les marque est ténue et fluctuante. Non seulement d'un point de vue grammatical et linguistique, mais aussi du point de vue des utilisateurs et des descripteurs. Ce terme divise l'anglicisme en trois termes possibles tels que nous pouvons les définir. La première définition identifie « *un mot anglais ou une tournure anglaise que l'on rencontre occasionnellement dans un énoncé en français* » (Pergnier : 1989, p. 19). L'auteur considère qu'un anglicisme est un mot, une phrase ou une expression adoptée de l'anglais dans une autre langue. Cette expression adoptée peut être utilisée dans la communication quotidienne, à l'écrit ou à l'oral dans cette langue.

« *Dans cette acception, il ne se trouve pas de limites ou répertoire, car il ne se trouve guère de mot anglais, ou de tournure influencée par anglais, qui un jour ou l'autre, ne fera intrusion dans un énoncé français. Les traductionnels (mauvais en particulier) en abondent* » (Pergnier : 1989, p. 19). Cette définition met l'accent sur l'interaction entre différentes langues et sur les

⁶<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A1762> [Consulté le 29/04/2024].

⁷<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A1762> [Consulté le 29/04/2024].

problèmes engendrés par une mauvaise traduction. Elle montre l'interaction entre le français et l'anglais en termes d'adoption de mots et de phrases.

Comme une autre définition de l'anglicisme est « *terme anglais, ou influencé par anglais, dont la fréquence d'utilisation est suffisamment élevée pour pouvoir être considéré comme étant intégré (bien ou mal) au lexique du français et donc être répertorié dans les dictionnaires et glossaires. Qu'on le veuille ou non, cette insertion revient à entériner l'emploi du mot anglais et à légitimer sa présence dans le sein de la langue française* » (Pergnier : 1989, p. 20). L'auteur parle d'anglicismes, c'est-à-dire d'expressions anglaises ou influencées par l'anglais qui sont utilisées suffisamment souvent pour être intégrées dans le lexique français et figurer dans les dictionnaires et les glossaires. Il légitime ainsi les anglicismes et les intègre au vocabulaire français.

On propose une continuation de la deuxième définition, qui parle de « *Où commence l'anglicisme (mot ou forme linguistique quelconque acquérant un statut au sein de l'idiome français), et où finit le xénisme (mot anglais inséré, pour des causes diverses et pour y remplir des fonctions diverses dans un énoncé français, mais ne faisant pas pour autant l'objet d'une utilisation habituelle chez les francophones) ?* » (Pergnier : 1989, p.20). Il s'agit donc d'une analyse des xénismes. Il est expliqué qu'ils sont similaires à des mots anglais qui sont incorporés dans le discours français pour diverses raisons et fonctions, mais qui ne sont pas couramment utilisés par les locuteurs français. Ces mots peuvent être considérés comme des éléments étrangers à la langue et peuvent ne pas être considérés comme pleinement intégrés au lexique français.

La troisième et dernière définition de l'auteur Pergnier (1989) parle de l'anglicisme comme « *un mot (une tournure, un emploi d'un mot, etc.) anglais utilisé de manière fautive à la place du mot (de la tournure, de l'emploi, d'un mot, etc.) français correct. Dans cette optique, un répertoire d'anglicisme est un répertoire du modèle bien connu : « Ne dites pas... mais dites... » les anglicismes n'y sont inventoriés que pour dénoncés et corrigés.* » (Pergnier : 1989, p 20). Cette définition met en évidence l'aspect négatif de l'utilisation des anglicismes en français. Plus précisément, il s'agit de l'utilisation abusive de mots ou d'expressions anglaises au lieu de leurs équivalents français corrects. Le répertoire des anglicismes est considéré comme un ensemble d'erreurs qu'il convient d'identifier et de corriger.

Le terme anglicisme peut être compris différemment en fonction du contexte géographique. En France, il se réfère généralement à des mots anglais qui ne sont pas pleinement intégrés dans la langue française.

Il peut également être utilisé en anglais dans une autre langue. Ils sont également connus en anglais lorsqu'ils sont utilisés dans une autre langue. Dans ce cas, il trouve surtout sa place en français (Fridrichová-Mudrochová : 2013, p. 6).

1.1.3 La définition du franglais

Le mot franglais vient étymologiquement selon le livre (*Parlez – vous franglais*, 1988) de l'année 1959. Le dictionnaire *Larousse* définit ce phénomène comme « *ensemble des néologismes et des tournures syntaxiques d'origine anglaise ou américaine introduits dans la langue française* ». ⁸

Le linguiste (Walter : 1988, p. 71-74) a écrit dans son ouvrage *Le français dans tous les sens* que les premiers signes de l'influence du franglais apparaissent déjà à l'époque de la conquête de l'Angleterre par les Normands. Avec l'installation du français en tant que langue dominante, une transition linguistique significative s'amorce, laissant des traces visibles dans le lexique anglais. Un exemple éloquent de cette fusion linguistique est illustré par le terme Caterpillar – Chenille. En effet, le mot anglais Caterpillar, désignant une chenille, tire ses origines du français chate pelose, qui signifie littéralement chatte velue. Cette évolution linguistique témoigne de l'interférence et de l'enrichissement réciproque des langues française et anglaise à cette période de l'histoire. La présence normande en Angleterre a favorisé un échange culturel et linguistique entre les deux peuples, contribuant ainsi à la naissance du franglais, un mélange unique et dynamique de français et d'anglais qui a laissé une empreinte durable sur la langue anglaise moderne.

Selon le *Dictionnaire de l'Académie française*, on peut définir le franglais comme un : « *ensemble de termes et de tournures empruntés à la langue anglaise et employés de façon abusive dans la langue française* ». ⁹ Qu'est-ce que cela signifie ?

Le franglais se réfère au mélange de mots et d'expressions empruntés à la fois à la langue française et à la langue anglaise. Concrètement, cela se produit lorsque des locuteurs

⁸<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/franglais/35082>, [Consulté le 29/04/2024].

⁹<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9F1566> [Consulté le 29/04/2024].

francophones utilisent fréquemment des termes en anglais, créant ainsi un discours franglais. Cependant, il est important de noter que le franglais n'est pas une langue à part entière, mais plutôt une mauvaise habitude linguistique qui peut découler de l'influence de la culture anglo-saxonne.

Le franglais peut être considéré comme une forme anglicisée de la langue française, se manifestant occasionnellement par l'utilisation de termes en anglais par des locuteurs francophones. Ces mots peuvent parfois être de simples traductions anglaises de mots français, utilisées pour des raisons de simplicité et de rapidité, ou des termes pour lesquels l'équivalent en français n'existe pas.¹⁰

Exemple : « *Si le terme numérique (ou digital en franglais) est partout, il n'est pas courant d'en trouver une définition synthétique.* » ou « *C'est en anglais, voire en franglais avec l'accent, mais on comprend très bien tout ça.* »¹¹

Les phénomènes linguistiques du franglais, des anglicismes et des emprunts témoignent de la dynamique complexe des interactions linguistiques et culturelles. Le franglais se manifeste lorsque des mots ou des expressions anglaises sont incorporés dans une autre langue, comme le français, de manière souvent inappropriée, créant un mélange non systématique des deux langues.

Les anglicismes, en revanche, sont des emprunts directs à l'anglais dans le but de désigner des concepts, des objets ou des réalités pour lesquels la langue d'origine n'a pas de terme équivalent. Par exemple, le mot email est un anglicisme en français, car il est emprunté directement à l'anglais pour désigner le courrier électronique. Les anglicismes peuvent également inclure des expressions telles que parking pour désigner un espace de stationnement.

Enfin, les emprunts en général sont des éléments linguistiques empruntés à d'autres langues, ce qui illustre l'influence culturelle et la diversité linguistique à l'œuvre dans le processus d'enrichissement des langues. Par exemple, en français, des mots empruntés à l'italien, comme piano pour désigner un instrument de musique, ou à l'arabe, comme alcool, sont courants, démontrant la capacité des langues à absorber et à s'adapter à des éléments étrangers tout en continuant d'évoluer. Ces phénomènes révèlent la souplesse et l'adaptabilité des langues dans

¹⁰Wall Street English.

Récupéré sur : [<https://wallstreetenglish.fr/blog/conseils/franglais>], [Consulté le 29/04/2024].

¹¹Dictionnaire Le Robert.

Récupéré sur : [<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/franglais>], [Consulté le 29/04/2024].

un monde de plus en plus connecté et multiculturel (Arrivé, Gadet, Galmiche : 1986, p. 244-252).

1.1.4 Le xénisme

Il peut être défini comme une « *unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue. Cette définition fait la différence entre le mot étranger assimilé, intégré dans une langue (emprunt), et celui qui reste aux marges (xénisme)* » (Niklas Salminen : 1997, p. 146). Le xénisme reste donc en marge du langage. On peut également en conclure qu'il n'est pas couramment utilisé ou compris par les locuteurs de la langue cible.

Dans le livre de Niklas-Salminen (2006, p. 37-47) *Le xénisme français laïcité en finnois contemporain*, on peut définir aussi le xénisme comme « *mot étranger référant à une réalité étrangère.* »

La définition du xénisme peut être précisée par Patin (2014, pp. 71-86), qui cite Guilbert (1975, p. 92). Il insiste sur le fait qu'un xénisme est une expression étrangère introduite dans une phrase française en référence au sens propre de la langue étrangère. Par conséquent, on peut dire qu'il le considère comme un terme qui n'est ni intégré ni assimilé au lexique et qui est introduit de façon anonyme. Le terme n'est donc ni intégré ni assimilé au lexique et est introduit de manière anonyme. Il contient généralement des marques typographiques distinctives telles que les guillemets ou l'italique (Patin : 2014, pp. 71-86).

Il convient de noter que Patin (2014, pp. 71-86) précise que le xénisme est ainsi intégré dans le vocabulaire de la langue d'adoption. De cette manière, le concept auquel il se réfère cesse d'être perçu comme étranger. Dans ce cas, il peut devenir un pérégrinisme.

1.1.5 Le pérégrinisme

Le linguiste Niklas Salminen (2006, p. 146) indique que le pérégrinisme se situe entre le xénisme et l'emprunt. Il fait toujours référence à un fait étranger, mais la connaissance de son sens est supposée être partagée par le locuteur.

Selon Patin (2014, p. 71-86), le pérégrinisme peut être considéré comme une étape intermédiaire entre le xénisme et l'emprunt, où le xénisme peut être compris comme « *un degré intermédiaire entre le xénisme et l'emprunt, le xénisme pouvant être vu comme un mot représentant un objet qui reste à connotation étrangère et l'emprunt comme un mot désignant une réalité complètement intégrée dans la société d'accueil* » (Patin : 2014, p. 71).

Dans son article, Prignitz (2001 : 795-814) cite J. M. Bague (1998 : 33) selon lequel « *Pérégrinisme correspond à une installation durable du lexème* ». Ce qui permet de dire que cet énoncé exprime l'implantation permanente du lexème dans la langue cible, conduisant ainsi à son intégration et à son adaptation à long terme.

Voici deux exemples de pérégrinisme : « *affaire ou dossier* ».

1.1.6 La néologie et le néologisme

La néologie est le terme utilisé pour décrire les nouveaux mots ou expressions dans une langue. Les linguistes Arrivé, Gadet et Galmich (1986, p. 401) précisent dans *La grammaire d'aujourd'hui*, qu'il peut examiner ces aspects à la fois dans le contexte actuel de la langue et dans sa progression historique. L'exploration de la néologie consiste donc à faire l'inventaire des mots nouveaux dans un contexte formel et social. L'étude de la néologie consiste donc à inventorier les mots nouveaux dans un contexte formel et social. C'est là que l'on découvre les raisons de leur apparition, puisque nous avons déjà évoqué l'aspect historique, et que l'on décrit la façon dont ils sont adoptés par les différents groupes de locuteurs.

Les néologismes sont considérés comme de nouvelles unités lexicales créées dans un état de langue donné par divers processus de néologie (Arrivé, Gadet, Galmiche : 1986, p. 402). Il s'agit d'une nouvelle unité lexicale au sein du code défini. Toutes les langues en développement comprennent des néologismes afin de développer la communication dans la société (Niklas-Salminen : 1997, p. 140).

La version à une goutte de la définition du néologisme pourrait être considérée, selon Pruvost et Sablayrolles. Comme reposant sur une étymologie transparente « *néo*, « *nouveau* » ; *logos*, « *mot* », « *discours* » (Pruvost, Sablayrolles : 2016, p. 3-30). On peut donc, selon son raisonnement, la restreindre principalement à « *un nouveau mot* » ou « *un nouveau sens d'un mot qui existe déjà dans la langue* » (Pruvost, Sablayrolles : 2016, p. 3-30).

Aziri (2009, p. 45) évoque dans son ouvrage, *Néologismes et Calques dans les médias Amazighs* que le processus néologique permet d'enrichir notre lexique, sinon indéfiniment, du moins à un rythme proche de celui de la réalité non linguistique. La néologie peut également être observée dans le sens où elle reflète les limites de la contradiction ou de la complémentarité entre le langage et la réalité.

1.1.7 Le calque

Il est important de passer à la partie suivante, qui est liée au sujet de notre travail. Elle porte sur une autre unité lexicale, le calque.

En ce qui concerne le calque, on peut citer, selon (Aziri 2009, p. 71), qu'il s'agit d'un processus qui combine la production néologique et qui est considéré comme un emprunt à une langue étrangère. Le calque pourrait être défini comme le processus de formation de mots ou d'expressions par la combinaison de formes natives selon un modèle étranger.

Selon cette définition, il s'agit de l'introduction d'une structure syntaxique étrangère qui contrôle la combinaison d'un mot composé, d'un énoncé ou qui traduit simplement littéralement des expressions d'une autre langue en remplaçant les significations étrangères par des significations textuelles de la langue cible. Si on se concentre sur le système de la langue cible, on s'aperçoit qu'il est souvent miné par la pression des couches (Aziri : 2009, p. 71).

Le calque peut être décrit comme un emprunt partiel. Qu'entend-on par-là ? Emprunt partiel ou traduction littérale de la syntaxe d'une langue étrangère. En conséquence, il est permis d'affirmer que la partie emprunt serait le signifiant du calque ou sa structure morphosyntaxique. Par ailleurs, la partie néologique serait impliquée dans cette production, cette dernière consistant en la création des signifiants correspondants dans la langue cible. Elle peut être considérée comme composée de deux ou plusieurs unités. Chaque unité possède une autonomie syntaxique, et peut donc fonctionner dans d'autres contextes indépendamment des autres éléments du calque. Ils peuvent être considérés comme composés de deux ou plusieurs unités (Aziri : 2009, p. 71-72).

1.1.8 La synthèse

Maintenant que les concepts pertinents pour le présent document ont été introduits, examinons-en un bref résumé. Par conséquent, les termes décrits ci-dessus seront brièvement définis afin de résumer nos recherches et nos explications à l'aide de dictionnaires, d'articles ou d'ouvrages spécialisés.

Emprunt - Il s'agit d'un mot, d'une phrase ou de phrases entières. Ils sont tirés d'une langue étrangère et utilisés dans la langue cible. Par exemple : tennis ou parking.

Anglicisme - Les anglicismes sont de mots ou d'expressions tirées de l'anglais et utilisés dans une autre langue. Par exemple : week-end ou shopping.

Franglais - Le franglais est une langue ou un style mixte, combinant des mots ou des phrases anglaises et françaises. Il peut s'agir d'un exemple de contact linguistique entre l'anglais et le français. Par exemple : un job ou un jogging.

Xénisme - Il est décrit comme un terme ou une expression étrangère qui n'est pas totalement intégré dans la langue cible et qui reste perçu comme étranger. Il est souvent paraphrasé ou mis en évidence typographiquement. Par exemple : un meeting ou le marketing.

Pérégrinisme - Ce terme peut être défini comme un mot ou une expression adoptée qui a été intégré dans la langue cible sur une longue période et qui a cessé d'être perçu comme étranger. Par exemple : le football ou un smartphone.

Néologie et néologisme - Il existe deux concepts que l'on va brièvement expliquer. Par néologie, on entend le processus de création de nouveaux mots. Ou expressions dans une langue. Le néologisme est quant à lui un nouveau mot ou une nouvelle expression créée dans une langue. Comme exemple pour la néologie, nous avons télétravail. Exemples de néologismes : podcast ou COVID 19.

Calque - La traduction d'un mot ou d'une phrase s'entend comme une traduction d'une langue à une autre, souvent en tenant compte du sens et de la structure de la langue cible. Par exemple : feu rouge ou prendre une douche.

Il s'agit d'un résumé des définitions précédentes. Cette section se conclut pour passer au chapitre suivant de ce mémoire de maîtrise.

1.2 L’histoire de la langue française

Dans cette étude, ce seront les influences historiques du français sur le développement de l'anglais qui seront examinées. Notre analyse se concentrera sur les interactions linguistiques entre le français et l'anglais, en soulignant les moments clés de leur convergence et de leur divergence au cours des siècles.

Nous attribuerons une attention particulière à l'ère cruciale de l'invasion normande de l'Angleterre au XI^e siècle, qui a marqué le début d'une période de transformations profondes tant linguistiques que culturelles. En outre, nous explorerons les influences continues du français sur l'anglais à travers les âges, des emprunts lexicaux aux constructions grammaticales.

Cette recherche vise à offrir une compréhension approfondie de l'histoire complexe de l'interaction entre le français et l'anglais, en mettant en lumière les facteurs culturels, politiques et sociaux qui ont façonné leur évolution au fil du temps.

1.2.1 Le début de l'influence du français sur l'anglais

Nous commençons le chapitre avec l'arrivée des Vikings. Dès le début du IX^e siècle, ces guerriers blonds venus des régions septentrionales de la Scandinavie font leur apparition. Dotés d'une détermination sans faille et d'une audace indomptable, les Vikings lancent leurs premières incursions le long des côtes de la Manche. Leur ambition ne se limite pas au pillage des rivages, ils s'aventurent également à l'intérieur des terres, atteignant parfois des destinations aussi prestigieuses que Paris ou même la lointaine Bourgogne. Ces attaques, imprévues et terrifiantes, suscitent une profonde anxiété et une crainte palpable parmi les populations locales, et engendrent d'importantes perturbations sur le plan politique et social (Walter, 1988, p. 71).

En 911, face à une menace persistante, le roi Charles III (le Simple) prend la décision historique d'accorder aux pillards vikings une partie des côtes de la Manche (Douglas : 1964, p. 16). Cet acte marque la création du duché de Normandie, une région qui devient le point de convergence des relations entre les Francs et les Scandinaves. Les Normands, s'installent dans la région, abandonnent progressivement leurs activités de maraude et s'intègrent à la société locale (Walter, 1988, p. 71).

La conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant marque un nouveau chapitre dans cette histoire linguistique. Il a réécrit les codes juridiques en utilisant le vocabulaire français et des emprunts lexicaux qui ont légèrement modifié la procédure juridique. Avec son

couronnement en 1066, le roi Guillaume a officiellement établi l'anglo-français « ...*alongside the traditional Latin as the language of public state business and of the court* » (Baker : 2016, p. 44 cité par Singh : 2005).

Le français devient la langue de l'aristocratie, de la Cour et des institutions religieuses en Angleterre, influençant profondément la structure linguistique du pays. Cette influence du français sur l'anglais se manifeste à travers une multitude de termes empruntés, que ce soit dans le domaine politique, ecclésiastique ou quotidien. Des mots comme *crown*, *court*, *justice* et bien d'autres encore témoignent de cette richesse linguistique héritée de l'époque médiévale (Walter : 1988, p. 71-72).

Les rois d'Angleterre eux-mêmes, tels que Richard Cœur de Lion à la fin du XII^e siècle, ont été élevés dans un environnement où le français prédominait, en raison des liens étroits entre la royauté anglaise et la noblesse française. Ce n'est qu'au début du XV^e siècle que l'anglais devient véritablement la langue maternelle des monarques anglais, avec des figures telles qu'Henri IV de Lancastre (Walter, 1988, p. 71-72).

1.2.2 L'anglais et le français

L'auteur Zink (1999) a écrit dans son livre *L'ancien français* que l'anglais a commencé à adopter de nombreux mots et expressions françaises après la conquête normande. Nous faisons suivre cette phrase d'une phrase du linguiste (Walter 1988, p. 71-72), où il dit que cette influence a conduit à l'émergence de l'anglais médiéval précoce. Les Normands ont fait du français la langue du gouvernement et de l'élite en Angleterre, l'utilisant à la cour, dans les tribunaux et à l'église. Le français étant devenu la langue du pouvoir et de l'éducation, il était courant que l'anglais et le français soient utilisés conjointement dans les discours publics, les procédures judiciaires et les cérémonies religieuses.

Parmi les mots du domaine politique, on peut inclure couronne, conseil, comte, justice. Ensuite, le français a enrichi l'anglais de termes du domaine ecclésiastique tels qu'abbé, cardinal, charité, grâce, miséricorde ainsi dans la vie de tous les jours, où il a ajouté mots tels que « *catch, payer, riche, trésor, attendre, paix...* » (Walter : 1988, p. 71).

On constate que cette influence française sur la langue a touché le vocabulaire, la grammaire et la phonétique (Zink : 1990, p. 26-28). L'anglais a été fortement influencé par le français, ce qui a conduit à la formation de l'anglais médiéval précoce (Hogg : 1999, p. 7-77). Cette influence

a entraîné l'adoption massive de mots français dans le vocabulaire anglais et la formation de nouveaux lexiques. La grammaire et la syntaxe de l'anglais ont également été influencées par le français, mais dans une moindre mesure que le vocabulaire. En 1530, Palsgrave publia même la première grammaire française, bien qu'elle fût rédigée en anglais pour les habitants de l'Angleterre (Walter : 1988, p. 71-72).

En 1298, il est confirmé qu'en Angleterre, une grande connaissance du français prédomine. H. Walter, dans son livre, confirme à la page 72 qu'ont « *on ne peut guère observer une petite connaissance du français* ». L'influence française ne se limite pas aux mots liés à la politique, au droit, à l'art, à la cuisine et à la mode, mais se reflète également dans la construction des phrases et dans les modes d'expression.

Quant à l'influence anglaise sur le français, elle a commencé à l'époque du Roi-Soleil. Mais ce n'est qu'au XVIII^e siècle que l'anglophonie se développe en France. Puis, aux XIX^e et XX^e siècles, l'introduction d'anglicismes s'est développée et poursuivie à un rythme rapide. Les raisons principales en sont les contacts forcés de deux guerres et aussi un certain snobisme. Il est essentiel de souligner que la majorité des emprunts les plus récents provient de langues spécialisées. De plus, ils proviennent principalement de la langue du sport, d'où ils ne s'introduisent que progressivement dans la langue commune (Walter : p. 71-185).

1.2.3 L'âge d'or du français

Pendant les XIII^e et XIV^e siècles, la noblesse anglaise était largement bilingue, avec une prédominance notable du français. Ce bilinguisme a marqué une période de prospérité pour la langue française, qui a continué à s'épanouir jusqu'au XVI^e siècle, au point de commencer à supplanter le latin. Par la suite, le français est devenu la langue de la haute noblesse et des diplomates dans toute l'Angleterre, et a persisté en tant que langue diplomatique dominante en Europe jusqu'à la Première Guerre mondiale (Walter : 1988, p. 184-185).

La langue française a été admirée par les étrangers, surtout aux XII^e et XIII^e siècles, pour son originalité. Au XVII^e siècle, elle est reconnue pour son importance et, au XVIII^e siècle, son audace culturelle est reconnue. Les chapitres précédents ont montré à quel point le français s'est répandu hors de France depuis le Moyen-Âge. Il a été et reste l'une des plus belles langues du monde.

1.2.4 Le français en anglais de nos jours ?

Pourtant, malgré cette évolution vers l'anglais, la présence du français perdure dans les institutions anglaises jusqu'à une époque relativement récente.

Dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, des informations ont été obtenues sur le développement lexical en constante évolution dans lequel les anglicismes sont entrés dans les années 1990. Le principal développement de l'anglais s'est produit avec l'Internet, où les gens sont entrés en contact avec la langue anglaise.¹²

L'article l'identifie comme une raison de ne pas accepter les emprunts. « *À partir de la fin des années 1950, ces emprunts sont de plus en plus dénoncés, comme les vecteurs d'une nouvelle « colonisation » : celle que les États-Unis feraient subir à la France* » (Saugera : 2017, p. 59-79 cité par Dubois (2003 : 464). Aujourd'hui, il est évident que les langues européennes ont le plus absorbé l'influence de l'anglais, ce qui est compréhensible. L'anglais occupe désormais la position de langue la plus importante au monde, un statut qui est fermement lié à la domination politique, culturelle et économique des États-Unis sur les autres régions du monde. L'influence de l'anglais se manifeste dans de nombreux domaines, des affaires aux sciences en passant par les médias et la technologie.¹³

L'histoire linguistique de l'Angleterre aurait pu prendre un tout autre cours si des événements majeurs comme la conquête normande ou le leadership de figures telles que Jeanne d'Arc n'avaient pas eu lieu. Dans un scénario alternatif où les Anglais auraient triomphé en France, le français aurait pu devenir la langue officielle des deux royaumes, transformant ainsi radicalement l'histoire de l'Europe (Walter : 1988, p. 71).

Il est clair que la France et l'Angleterre partagent une histoire très commune. Bien que le français ait emprunté de nombreux mots ou expressions à d'autres langues, l'anglais semble être celle qui les craint le plus. Cela est peut-être dû aux désaccords à long terme et à l'influence mutuelle des deux langues, comme vu précédemment, ainsi qu'à des différences culturelles.

¹²Dictionnaire de l'Académie française. Récupéré sur : [<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/QDL012>], [Consulté le 29/04/2024].

¹³Dictionnaire de l'Académie française. Récupéré sur : [<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/QDL012>], [Consulté le 29/04/2024].

1.3 Les typologies d'emprunts

Ce chapitre traite de la typologie des emprunts ou anglicismes. Les aspects sur lesquels se concentrent les différents linguistes seront analysés et leurs théories sur les différences entre les emprunts seront comparées en conséquence.

Selon Deroy, les emprunts sont divisés en marqueurs historiques, phonétiques, morphologiques et sémantiques. Cependant, il mentionne également d'autres aspects dans son ouvrage, que d'essayer de résumer en une typologie d'emprunt (Deroy : 1956, p. 47-65).

Le terme emprunt n'est souvent utilisé que pour les emprunts verbaux ou les emprunts lexicaux. C'est, selon lui, le cas plus couramment rencontré. Toutefois, il convient de ne pas ignorer que les langues empruntent également des sons, des accents, des caractéristiques morphologiques. Elles empruntent aussi des sens et des tournures syntaxiques. Mais ce sont les emprunts de mots qui sont la source de tous les autres. Sauf peut-être pour certaines expressions syntaxiques. Un mot emprunté apporte avec lui des propriétés grammaticales qui se développent ensuite de manière indépendante. Il s'ensuit que l'étude des mots empruntés est et doit être essentiellement lexicale (Deroy : 1956, p. 67-110).

1.3.1 Les emprunts par « *L'emprunt linguistique* »

Pour identifier les emprunts, Louis Deroy considère qu'il est important de disposer de quatre types d'indices : morphologiques, sémantiques, historiques et phonétiques.

Le critère historique :

Conformément à ce critère, il convient d'examiner l'histoire de l'élément linguistique emprunté ou de classer l'objet marqué. Si le texte source peut être retrouvé ou s'il existe des preuves archéologiques de son origine. Grâce à cela, il est possible de savoir que le mot indésirable est d'origine anglaise ou que le mot irréconciliable est d'origine espagnole (Deroy : 1956, p. 47-65).

Le critère phonétique

Le deuxième critère d'emprunt, le critère phonétique, peut être considéré comme probablement décisif. Surtout du côté des linguistes, il est le plus important. Dans de nombreuses situations, il permet de corriger l'affirmation de l'auteur et de clarifier l'origine confuse d'un mot. Il

appartient donc au linguiste de trouver, si possible, pourquoi un mot est d'origine latine et un autre ne l'est pas. La clé pour résoudre ce problème est souvent la phonétique. Le critère phonétique est toujours aussi utile, l'histoire des emprunts dans les langues modernes est aujourd'hui plus riche. (Deroy : 1956, p. 47-65).

Le critère morphologique

Un troisième critère permettant de repérer les emprunts est le critère morphologique. Moins fréquent que les critères historique et phonétique, il nous permet tout aussi clairement d'identifier la source de l'emprunt ou l'intermédiaire qui l'a transmis, en laissant sa marque dans sa morphologie. Pour un linguiste, la structure du mot et la présence de préfixes ou de suffixes sont des indices particulièrement clairs (Deroy : 1956, p. 47-65).

Le critère sémantique

Le quatrième critère est sémantique. « *Si le mot emprunté se retrouve dans plusieurs langues qui, d'un point de vue phonétique, auraient pu fournir l'emprunt, l'origine doit être attribuée à la langue qui a le sens primitif dont les autres peuvent dériver, mais qui, au contraire, ne peut pas en dériver* » (Deroy : 1956, p. 47-65). Ce critère sémantique est probablement le plus faible et suffit rarement à lui seul à prouver l'étymologie par emprunt (Deroy : 1956, p. 47-65).

Faux-emprunts

Une dernière difficulté se présente, qui est plutôt un piège dans la définition des prêts. On appelle cela les faux-emprunts. Ces éléments sont créés à partir d'éléments extérieurs, ils ne sont pas à l'origine de l'emprunt en tant que tel (Deroy : 1956, 47-65).

1.3.2 Les emprunts par « Les critères typologiques selon anglicisme danger ou enrichissement pour la langue français ? »

Selon Pergnier (1989), il est possible de diviser et de classer les anglicismes en fonction de leur domaine d'utilisation ou de leur fréquence. Le degré d'intégration et le type d'interférence peuvent également être pris en compte. Par type d'interférence, il faut entendre interférence lexicale, interférence syntaxique, interférence idiomatique, etc. Par ailleurs, les critères de classification varient en fonction de la cible. Les études statistiques, historiques ou de répertoire seront privilégiées. Il peut également s'agir de documents pédagogiques ou normatifs incluant d'autres fonctions typologiques.

C'est pourquoi les anglicismes seront abordés sous l'angle de leur influence sur le système linguistique. La classification est basée sur les critères internes du système linguistique et une distinction est faite entre les composantes externes et internes des caractéristiques. Les phénomènes linguistiques interférentiels sont influencés par la relation entre le signifiant et le signifié. Grâce à la typologie, il est possible de classer les anglicismes en fonction de la composante externe et interne des traits. Ceci constitue une organisation simple qui correspond à la nature du matériel linguistique et à son caractère.

L'emprunt

L'auteur Pergnier (1989, p. 28-30) classe le groupe des emprunts dans le premier type de division de l'anglais. Ceux-ci sont considérés par d'autres auteurs comme des synonymes, comme indiqué au début de la définition du mot anglais. Il divise ensuite le terme emprunts en typologies lexicale, phonétique, etc.

Ces emprunts sont ensuite subdivisés en sous-chapitres. Le premier concerne l'intégration phonétique des emprunts et leur condition sociolinguistique. Ce texte explique que l'emprunt linguistique n'est pas simplement le transfert de mots d'une langue à une autre, mais qu'il aboutit à quelque chose de nouveau et de différent des langues d'origine (Pergnier : 1989, p. 32-36).

La prochaine sous-section concerne l'intégration grammaticale et sémantique. Cette intégration inclut également la morphosyntaxe des emprunts. Parmi ceux-ci, on peut citer, par exemple, la labilité et création de sous-systèmes, la brièveté et troncation. Sous la section de l'intégration grammaticale et sémantique, il y a une autre sous-section intitulée intégration sémantique des

emprunts. La réduction de la polysémie, la suppression de sens et la restructuration des emprunts font l'objet d'une étude (Pergnier : 1989, p. 37-59).

Le troisième chapitre aborde la pérennité et l'obsolescence des emprunts. L'auteur analyse la raison pour laquelle les emprunts ont émergé, examine la question du refus de la synonymie et une exception notable (Pergnier : 1989, p. 62-71).

Faux-amis

Il s'agit de paronymes, qui représentent une catégorie spécifique d'anglicismes. Ce sont des formes d'anglicismes qui ne présentent pas de nouvelles significations dans la langue. C'est pourquoi la plupart des utilisateurs ne les remarquent pas. Ils se concentrent sur la forme plutôt que sur le contenu et attribuent un sens anglais à un mot français tout en conservant sa forme française. Ce phénomène est dû à la ressemblance graphique de nombreux mots français et anglais (Pergnier, 1989, p. 73).

Le calque

À la suite de Pergnier (1989, pp. 89-91), il sera question de calques. Il s'agit de formes d'interférences linguistiques différentes des exemples examinés précédemment. Contrairement à d'autres types d'interférences impliquant les mots eux-mêmes, le suivi se focalise sur les structures de base de la signification. Ces modifications sont plus discrètes et moins visibles. Les couches peuvent modifier la grammaire. Les couches contiennent la morphologie, la syntaxe et le lexique. En effet, dans ces deux cas, il s'agit de transférer les caractéristiques de la relation entre le sens et sens d'une autre langue vers une langue sans avoir à emprunter de mots ou à les réduire à des similitudes sonores. Deux catégories d'interventions sont examinées ci-après.

Le calque grammatical. Le calque grammatical est employé pour présenter les emprunts ou les clichés. La démonstration se fera à l'aide d'un exemple que les explications du manuel aideront à comprendre. Dans la phrase originale en anglais « She made a big mistake », le verbe « made » est traduit par « a fait » et « mistake » par « erreur », ce qui conduit à la traduction « Elle a fait une grande erreur ». Cette traduction préserve la structure de la phrase originale mais peut sembler inhabituelle en français. Mais une traduction plus naturelle se concentre sur le sens de la phrase et utilise une construction plus courante en français. Par exemple, « Elle a

commis une grosse erreur » (Pergnier :1989, p. 89). Cette traduction conserve le sens de la phrase mais utilise une construction plus naturelle pour la langue française.

Le calque lexical. Les calques lexicaux renvoient au problème de l'incompréhension ou de l'expression inappropriée lors de la traduction entre les langues. A titre d'exemple, prenons une phrase différente de celle du manuel, mais de manière similaire. Un anglophone rencontre un ami français qui vient de terminer une tâche difficile. En anglais, cet ami pourrait répondre en disant : « Well done, mon ami ! ». Si l'on traduit cette expression en français, la traduction littérale pourrait être « Bien fait, mon ami ! ». Cependant, dans ce contexte, une telle traduction pourrait sembler étrange ou formelle, car l'expression « bien fait » en français fait généralement référence à quelque chose qui a été bien fait, plutôt qu'à l'encouragement habituel (Pergnier :1989, p. 90).

Selon Pergnier (1989, p. 95-103) nous les divisons en **calques morphosyntaxiques**, **calques lexicaux** et **idiomatiques**.

Les anglicismes paralinguistiques. « *Cette typologie ne touche pas les mots eux-mêmes et n'affecte pas non plus leur sens. Il s'agit avant tout de techniques d'écriture qui remplacent les conventions anglaises par leurs équivalents français avec plus ou moins de succès* » (Pergnier : 1989, p. 103). Ces éléments comprennent également l'intonation, les gestes, les expressions faciales ou le débit de parole. Ce phénomène est appelé l'adoption d'éléments non verbal. Ils sont caractéristiques de l'anglais, même lorsqu'une autre langue est parlée.

1.3.3 Les types d'emprunts selon Jacques Leclerc

Collaborateur à la CEFAN

L'auteur indique que l'emprunt reste un phénomène sociolinguistique très important dans le contact interlangue. Pour beaucoup de citoyens, un mot anglais, même s'il est une copie de son équivalent français, paraît normal parce qu'il reflète une imitation sociale plutôt qu'un mimétisme linguistique. Il correspond à une volonté de ne pas se distinguer des autres. C'est en ce sens que l'emprunt peut ne plus être une source d'enrichissement mais un facteur d'assimilation culturelle et linguistique. Selon l'auteur, il existe trois types d'emprunts (Leclerc : 2023).

L'emprunt direct

Ce phénomène a été défini comme un cas où un terme ou un ensemble de termes est utilisé sans modification. Il s'agit par exemple de mots tels que *staff* ou *shopping*. Il peut également s'agir de mots qui ont subi une modification phonétique ou orthographique (Leclerc : 2023).

« Exemples : « *artéfact, démotion, cafétéria, boléro, cannelloni, etc* » (Leclerc : 2023).

Le calque

Dans la deuxième catégorie de résolution des emprunts, nous avons les calques. Cette expression ou ce groupe de mots est traduit plus ou moins fidèlement dans la langue de départ (Leclerc : 2023).

Exemples : « *salle de séjour* < "*living-room*" ; *lune de miel* < « *honeymoon* » (Leclerc : 2023).

L'emprunt sémantique

Il s'agit de la troisième catégorie, celle des emprunts sémantiques. Dans ce type d'emprunt, il est question de donner un sens étranger à un mot de la langue cible (Leclerc : 2023).

Exemples : « *réaliser* > « *se rendre compte* » > *angl. : to realize* ; *avoir les bleus* < « *to have the blues* » ; *ce n'est pas ma tasse de thé* < *angl. : « it's not my cup of tea »* ; *gratte-ciel* < « *skyscraper* » » (Leclerc : 2023).

Aujourd'hui, comme on peut le constater, l'emprunt est souvent critiqué, surtout à partir de l'anglais. Bien sûr, surtout lorsqu'ils n'ont tout simplement pas d'équivalent dans d'autres langues (Leclerc : 2023).

Le cas échéant, le problème se produit quand le prêt paraît clairement non nécessaire. En effet, le français dispose généralement de nombreux équivalents qui peuvent être utilisés pour remplacer les anglicismes. « *Par exemple, les doublets suivants : building/immeuble, staff/personnel, cockpit/cabine. Cependant, le critère d'utilité ou d'inutilité n'est pas facile à appliquer. Il faut également évaluer l'utilisation et la fréquence* (Leclerc : 2023).

1.3.4 La division des emprunts du point de vue anglais

Haugen (1950, p. 210-231) explique que l'on utilise ce que l'on appelle le modèle pour trouver l'emprunt. Il s'agit du nom du modèle original dans une autre langue. Cela permet de reconnaître le degré de similitude linguistique entre les deux langues. Dans sa partie consacrée à la terminologie de l'emprunt, il précise que les prêts de mots, les prêts de traduction, les prêts hybrides ou sémantiques ne sont pas organiquement liés au processus d'emprunt lui-même (Haugen : 1950, p. 213).

Loan words

Il s'agit du mot le plus vu du groupe, car il peut inclure pratiquement n'importe lequel des autres. Le locuteur pourrait importer la forme phonémique mais aussi le sens de la forme, mais avec une substitution moins complète des phonèmes natifs. On pourrait aussi utiliser le mot hybride. Il est parfois utilisé pour distinguer les emprunts (Haugen : 1950, p. 214). Il s'agit de mots comme « tsunami », « sushi », « café » ou « jardin d'enfants ».

Loan translation (le calque)

Loan translation est utilisée de telle sorte qu'au lieu de remplacer une seule moitié du mot, les emprunteurs analysent et remplacent les deux moitiés. En d'autres termes, ils ont importé un certain modèle structurel. Si nous regardons le texte, il est traduit mot à mot, c'est-à-dire sans aucune modification. On peut également parler d'emprunt sémantique. Ce qui signifie en fait qu'aucun élément structurel n'a été importé, seulement le sens. Ce qui signifie que le remplacement de la forme phonémique est complet (Haugen : 1950, p. 214).

Loan blends

Loan blends permettent d'observer des substitutions morphémiques et des importations. Toutes les importations présupposent un certain degré d'analyse du modèle que le locuteur imite. Comme des exemples: Brunch (breakfast + lunch) ou Motel (motor + hotel) (Haugen:1950, p. 215).

Loan shifts

Selon Haugen (1950, p. 215), ces types d'emprunts présentent une substitution morphémique sans importation. L'inclusion du terme shift est suggérée parce qu'ils apparaissent dans la langue

d'emprunt uniquement comme des déplacements fonctionnels de morphèmes natifs. Par exemple, il est possible de prendre le mot « mail » et le convertir avec « to » en forme verbale « to mail ».

1.3.5 La division des emprunts dans la perspective tchèque

Dans son livre, l'auteur se concentre sur l'internationalisation de la langue. Selon elle, on peut considérer l'internationalisation comme le moment où une langue devient internationale, c'est-à-dire qu'elle sert à la communication internationale, tout en conservant son identité. Une autre façon de voir les choses est que la langue est soumise à l'influence de la langue étrangère par le biais de ces emprunts de mots. On peut ainsi montrer qu'ils conduisent à l'enrichissement des éléments des mots. Dans cette section, il convient de se concentrer sur la définition terminologique des éléments empruntés.

La plupart des adoptions concernent le vocabulaire. Les autres influences des langues étrangères que l'on observe aujourd'hui sont principalement lexicales. Cela signifie que l'on adopte des lexèmes spécifiques. Du point de vue du niveau d'adoption « domestique », il est possible de distinguer deux types de lexèmes dans une langue étrangère. Il s'agit des mots étrangers qui sont utilisés délibérément comme des mots d'une langue étrangère. Le deuxième type comprend les mots adoptés, c'est-à-dire les mots qui sont transférés de la langue étrangère à la langue cible et qui font ainsi partie du vocabulaire. Il existe une autre catégorie d'adoptions, par exemple le xénisme (Svobodová, 2009, p. 27-28). « *Rezultát mezijazykové interference, většinou podmíněné kontakty mezi lidmi, jazyky a kulturami* » (Hladká : 2017). On peut en parler comme du résultat d'une interférence interlinguistique. Ses contacts sont principalement conditionnés par les contacts entre les personnes, les langues et donc les cultures.

Tout d'abord, il est question d'internationalisme. Selon Mme Svoboda, il est possible d'utiliser le terme internationalisme pour désigner les moyens linguistiques utilisés pour maintenir un cadre de signification et de communication identique ou du moins similaire. « *Vyskytující se paralelně ve více jazycích (nepříbuzných nebo ne blízce příbuzných) určitého jazykového, kulturního areálu. Vyznačující se formální blízkostí (grafickou, morfologickou) a obsahovou shodou, jež « zahrnuje významovou shodu, stylistickou blízkost a relativně blízkou komunikační a funkční platnost »* (Karlík et al., 2012-2020). Ainsi, ils existent dans différentes langues et conservent la même signification.

Les emprunts, qui ont généralement une origine latine ou grecque, sont propagés à travers une langue européenne telle que les européismes. (Svobodová : 2009, p. 28). « *Těmi se na lexikální úrovni rozumí celoevropsky rozšířené výrazy se základem latinským či řeckým (pohled etymologický), které se rozšířily prostřednictvím některého prestižního evropského jaz., resp.*

jaz. prestižního pro danou oblast » (Karlík et al., 2012-2018). D'un point de vue lexical, il s'agit d'expressions européennes qui se sont répandues à travers une langue européenne prestigieuse ou, peut-on dire, une langue prestigieuse pour une région donnée.

Pseudopřejímky, qui sont des mots empruntés et qui sont inexacts. Ils peuvent ressembler à des mots anglais, mais sont adaptés à la langue tchèque (Svobodová : 2009, p. 29.)

1.3.6 La comparaison des typologies

Une dernière comparaison de la répartition des emprunts sera maintenant effectuée. Il s'agit des emprunts au tchèque, au français et à l'anglais. L'accent sera mis sur les cinq linguistes que cette étude a retenus : Deroy, Pergnier, Leclerc, Haugen et Svoboda. Au cours de cette analyse, il sera question d'examiner les aspects sur lesquels ces différents linguistes se concentrent et de comparer leurs théories sur les distinctions d'emprunts. Cette approche permettra de mieux comprendre la complexité du contact et du développement des langues et contribuera à une meilleure compréhension des mécanismes des processus d'emprunt.

Deroy

Nous nous intéressons ici à Louis Deroy (1956, p. 46-110). Il se concentre essentiellement sur les aspects fonctionnels et communicatifs des emprunts dans différents contextes linguistiques. Il se penche principalement sur quatre catégories : historiques, phonétiques, morphologiques et sémantiques. Grâce à eux, une meilleure compréhension de l'émigration des mots est possible. Ils permettent également de mieux analyser les phénomènes linguistiques lors de l'étude des emprunts. De plus, Deroy combine des approches linguistiques et socioculturelles à l'analyse des emprunts et examine leur rôle dans la communication et les relations entre les communautés linguistiques.

Pergnier

Selon Pergnier (1989, p.20-103), les emprunts sont considérés comme un moyen d'interaction et de communication entre les systèmes linguistiques. Il met l'accent sur les processus de communication transculturelle et leur influence sur le développement des systèmes linguistiques. Il divise les emprunts en trois catégories principales : les emprunts, les faux-amis et les calques. Pergnier se concentre principalement sur la dynamique des changements linguistiques et sur le rôle des emprunts dans la formation et la transformation des structures linguistiques.

Leclerc

Dans cette section, selon Leclerc *Histoire du français dans L'aménagement linguistique dans le monde* (2023), il est question de l'emprunt dans le contexte de la communication interculturelle. Il se penche principalement sur leur impact sur l'identité et la structure sociale. En outre, il se concentre sur les facteurs socio-économiques et politiques. Ces facteurs influent sur la sélection et l'adaptation des emprunts. Nous avons analysé les emprunts sous trois perspectives : les emprunts directs, les calques et les emprunts sémantiques. Grâce à cette approche, il étudie les moyens par lesquels les mots sont transférés entre les langues et comment leurs significations peuvent changer ou s'enrichir dans différents contextes linguistiques.

Haugen

En établissant une typologie des emprunts, Haugen (1950, p. 210-231) s'est concentré sur les facteurs sociolinguistiques et historiques qui influencent le processus d'emprunt. Ainsi, il divise les emprunts en trois catégories principales : les emprunts directs, les calques et les emprunts sémantiques. Il mentionne également les mélanges d'emprunts et les changements d'emprunts, qu'il mentionne dans son livre, mais pas directement.

Svobodová

La dernière linguiste est Svobodová (2009, p. 27-29), qui étudie les emprunts dans le cadre du contact linguistique et du contact entre les systèmes linguistiques. En particulier, nous pouvons voir qu'elle attache de l'importance aux propriétés morphosyntaxiques et lexicales des emprunts. Elle s'intéresse également à la manière dont ils sont ensuite adaptés à la langue.

Svobodová examine les emprunts dans le cadre du contact linguistique et du contact entre les systèmes linguistiques. L'accent est mis sur les aspects morphosyntaxiques et lexicaux des emprunts : l'accent est mis sur les aspects morphosyntaxiques et lexicaux des emprunts et sur leur adaptation dans la langue cible. L'accent est mis sur la linguistique structurelle et les besoins de communication des communautés linguistiques.

Dans l'ensemble, ce chapitre est une exploration approfondie des différents aspects de l'emprunt et de son rôle dans le contact linguistique. Il comprend une analyse de l'identification des emprunts et des catégories dans lesquelles ils peuvent être classés, et donne un aperçu de la façon dont les emprunts influencent le développement des langues.

2. La linguistique cognitive

2.1 L'introduction

Ceci introduit la deuxième partie théorique de mon mémoire. Comme l'indique le titre de mon mémoire, celui-ci porte sur le FLE et est donc axé sur la pédagogie. C'est pourquoi notre choix s'est porté sur la linguistique cognitive, qui se concentre sur les transferts affectant l'apprentissage des langues. Tout d'abord, examinons l'histoire de la linguistique cognitive, c'est-à-dire son origine et son développement. Ensuite, les principes de base de la linguistique cognitive seront examinés. Enfin, une sous-section sur la linguistique cognitive dans la pratique suivra. Dans le cadre de notre thème sur les langues étrangères, nous définirons ce qu'est un bilinguisme.

La section explique également les avantages de l'application de la linguistique cognitive dans l'enseignement. Enfin, il sera question du transfert. Qu'est-ce que c'est et quelle est sa répartition ?

2.2 L'histoire et introduction du terme de linguistique cognitive

Tout d'abord, la linguistique cognitive a vu le jour dans les années 1970. Son principal fondateur est souvent considéré comme Chomsky, bien qu'elle ait également prospéré grâce à l'influence de Piaget et à la révolution cognitive en psychologie. Chomsky, qui s'intéressait principalement à la syntaxe et à sa conception de l'apprentissage des langues fondée sur la structure plutôt que sur le sens, a également suscité un débat important sur la nature innée des capacités linguistiques. Il n'a pas examiné les structures morphosyntaxiques ou sémantiques de la langue. La contribution du philologue suisse Ferdinand de Saussure, qui a fait la distinction entre l'étude comparative diachronique et l'étude systématique synchronique des langues, est également remarquable. Saussure préconisait que la linguistique cognitive se concentre sur les aspects synchroniques du langage, qu'il appelait « langue », plutôt que sur la « parole » ou l'utilisation individuelle et contingente du langage. La linguistique cognitive cherche à étudier comment la linguistique structure les modèles et simule la structure conceptuelle. On peut dire qu'elle étudie la grammaire depuis l'Antiquité. C'est l'une des raisons pour lesquelles la philosophie, qui

relevait auparavant de la linguistique cognitive, a été ajoutée à l'étude de la linguistique cognitive ¹⁴

Croft, Cruse et Alan (2004 : p. 1) mentionnent dans *Cognitive linguistics*, qu'à partir des années 1980, un certain nombre d'articles ont été publiés sur le sujet, principalement axés sur la sémantique, mais aussi, dans une large mesure, sur la syntaxe et la morphologie. La linguistique cognitive s'intéresse également à la phonologie et à la linguistique historique, comme nous l'avons vu plus haut.

On peut affirmer que dans *Cognitive Linguistics* (Croft, Cruse, Alan : 2004, p. XV-38), le langage est régi par des fonctions cognitives générales plutôt que par des modules linguistiques spécifiques. Il affirme que c'est là que la linguistique est abordée du point de vue de l'étude du langage. En termes simples, la linguistique cognitive s'intéresse aux structures et processus mentaux qui sous-tendent la production et l'interprétation du langage. Elle examine également la manière dont ces processus affectent la communication et la compréhension de la langue.

En résumé, la linguistique cognitive est une branche de la linguistique qui se concentre sur l'étude de la relation entre le langage et la pensée. Cette discipline s'intéresse donc principalement à la manière dont l'esprit humain traite et interprète le langage. En outre, la manière dont le langage reflète nos capacités et structures cognitives. La linguistique cognitive se concentre principalement sur les processus mentaux impliqués dans la compréhension et la production du langage.

¹⁴ICLA Cognitive Linguistics. Retrieved from [<https://www.cognitivelinguistics.org/en/about-cognitive-linguistics>], [Consulté le 29. 04. 2024].

2.2 Les principes de base de la linguistique cognitive

2.2.1 La métaphore conceptuelle

Le premier des principes clés de la linguistique cognitive est la métaphore conceptuelle. Ce concept a été proposé par George Lakoff et Mark Johnson dans leur livre « *Metaphors We Live By* » (1980, p. 4-9). On peut dire que la métaphore conceptuelle est la façon dont les gens se représentent des concepts abstraits à l'aide d'images concrètes et familières.

2.2.2 Le principe of conceptual blending

Il s'agit d'une théorie fondamentale de la linguistique cognitive qui explique comment les individus combinent et restructurent les concepts mentaux. Ils les utilisent pour créer de nouvelles significations et idées. Selon cette théorie, notre esprit combine de manière flexible différents éléments cognitifs provenant de différents domaines de la cognition lorsqu'il traite des informations ou forme des idées. Ces éléments peuvent être des concepts, des images, des métaphores et des scénarios tirés de notre expérience quotidienne (Fauconnier, Gilles, Turner : 2008, p. V-VI).

2.2.3 La linguistique cognitive en pratique

2.2.3.1 La grammaire cognitive

On peut dire que la grammaire cognitive diffère des théories grammaticales traditionnelles principalement parce qu'elle met l'accent sur les aspects sémantiques et conceptuels du langage. Dans cette section, nous ne nous concentrons pas sur les règles et les structures syntaxiques, mais la grammaire cognitive examine comment les mots et les expressions sont liés à des concepts mentaux et comment ces concepts se manifestent dans les structures linguistiques (Victorri : 2004, p. 73-98).

2.2.3.2 La psycholinguistiques

En linguistique cognitive, les expériences psycholinguistiques sont souvent utilisées pour tester les théories et les hypothèses sur la relation entre le langage et la pensée. Ces expériences peuvent inclure des études portant sur la compréhension des phrases, les temps de réaction lors de la lecture de mots ou l'analyse de l'activité cérébrale lors de tâches de résolution de problèmes (Peterfalvi : 1992).

2.2.4 L'applications de la linguistique cognitive

Enfin, la linguistique cognitive a de nombreuses applications dans divers domaines, notamment l'enseignement des langues et la traduction. Aujourd'hui, elle s'applique également à l'intelligence artificielle et à la psychologie. Comprendre comment les gens perçoivent et utilisent le langage peut avoir des implications importantes pour ces domaines et nous aider à mieux comprendre le comportement et la pensée humaine (Evans, Green : 2006).

2.2.5 Le bilinguisme

Dans cette partie, nous nous intéresserons non seulement à la linguistique cognitive, mais aussi au bilinguisme, puisque ce sujet est centré sur les anglicismes et la langue française. Qu'est-ce que le bilinguisme ? Le bilinguisme concerne un individu, ou un groupe d'individus, ou encore une communauté qui utilise deux langues simultanément. Il intéresse la sociolinguistique en particulier, tout comme il intéresse la psycholinguistique (Arrivé, Gadet, Galmiche : 2003, p. 94).

Selon *Bilinguality and Bilingualism* (Hamers, Blanc : 1989 p. 6-8.), nous considérons le bilinguisme comme un domaine d'étude à multiples facettes. Cette étude englobe divers aspects du traitement, de la représentation et du contrôle du langage. En outre, il est important de comprendre les implications du bilinguisme pour le traitement des langues et la cognition. Dans leur livre, ils traitent du bilinguisme en profondeur.

2.2.6 Les avantages de l'application de la linguistique cognitive à l'apprentissage de la langue seconde

Il est certainement important de noter que l'acquisition d'une seconde langue joue un rôle important dans l'apprentissage et l'enseignement des langues. En effet, les théories et les hypothèses de cette branche de la linguistique fournissent aux mentors et aux apprenants une perspective pour utiliser les méthodes d'enseignement les plus appropriées. C'est pourquoi nous allons maintenant examiner les avantages que la linguistique cognitive apporte à l'enseignement des langues secondes.

Selon *Roles of Cognitive Linguistics to Second Language Acquisition* (2023, p. 119-124), l'apprentissage d'une deuxième langue présente de nombreux avantages. L'un d'entre eux est la recherche qui a montré que l'apprentissage d'une deuxième langue peut améliorer les capacités cognitives. Par exemple, la capacité à résoudre des problèmes et à effectuer plusieurs tâches à la fois. On peut également dire qu'il améliore la sensibilité culturelle et l'empathie. Par conséquent, cela ouvre des possibilités de voyager à l'étranger, de faire progresser sa carrière et de nouer des contacts sociaux. En outre, l'apprentissage d'une deuxième langue peut conduire à de meilleurs résultats scolaires et peut même retarder l'apparition du déclin cognitif lié à l'âge.

La linguistique cognitive peut offrir plusieurs avantages dans l'enseignement. En se concentrant sur les processus cognitifs impliqués dans l'acquisition de la langue, elle peut fournir, et fournit effectivement, une compréhension plus profonde de la manière dont les apprenants comprennent et produisent la langue. Cette approche souligne l'importance des structures conceptuelles, des images mentales et des schémas cognitifs qui peuvent améliorer l'apprentissage des langues en favorisant une compréhension plus intuitive de la grammaire, du vocabulaire et des nuances culturelles (Evans, Green : 2006).

Grâce à ces connaissances, l'étudiant peut développer son esprit critique et améliorer sa communication dans une autre langue étrangère. En même temps, il est important d'évaluer et d'améliorer continuellement les pratiques pédagogiques pour assurer la meilleure qualité d'enseignement et la réalisation des objectifs éducatifs.

2.2.7 Le transfert

Lorsque l'on aborde l'application de la linguistique cognitive et de l'acquisition d'une seconde langue dans l'enseignement et l'apprentissage des langues, il convient d'inclure le concept de transfert. De quoi s'agit-il alors ? « *Le transfert se définit comme l'influence de connaissances linguistiques que possède le locuteur dans une langue x sur des connaissances linguistiques que le même locuteur a (ou acquiert) dans une autre langue y* » (Helland : 2019, p. 2). Le transfert est donc comme l'apprentissage de quelque chose de nouveau et ce que nous connaissons déjà. Il influence la rapidité ou la facilité avec laquelle nous apprenons une certaine matière à l'école. Par exemple, lorsque nous apprenons une nouvelle langue, nous pouvons trouver des mots ou des règles de grammaire qui sont similaires à ceux d'une langue que nous connaissons déjà.

2.2.7.1 Le transfert linguistique positif de l'anglais vers le français

Dans ce sous-chapitre nous allons décrire le transfert positif. Si l'influence de la langue maternelle conduit à l'acquisition ou à l'utilisation immédiate ou rapide de la langue cible, on parle de transfert positif. On peut également parler de facilitation (Bardovi-Harlig, Sprouse, R.A. : 2017, p. 1-3).

Le transfert positif désigne le processus par lequel un apprenant applique des connaissances ou des compétences de sa langue maternelle à une deuxième langue. Ce concept est important dans l'acquisition d'une seconde langue car il peut faciliter le processus d'apprentissage. Un exemple peut être donné lorsqu'un Français apprend une deuxième langue romane. Par exemple, l'italien. Il utilise ses connaissances pour poser correctement une question en italien, ce qui sera considéré comme un transfert positif. Il est important de noter que le transfert positif n'implique pas un processus cognitif distinct, mais se réfère plutôt à l'application réussie de connaissances existantes (Gass : 2009, p. 90-94).

Parmi les aspects positifs du transfert, on peut citer par exemple la similarité phonétique. On peut parler de mots comme « *danse ou dance* ». Ces mots sont donc facilement acquis par les étudiants par transfert positif. Cependant, il peut aussi s'agir d'un transfert négatif, car les élèves confondent souvent la forme écrite des mots. Cela se reflète également dans la partie pratique de mon travail.

2.2.7.2 Le transfert linguistique négatif de l'anglais vers le français

Nous intéresser maintenant au transfert négatif. Il peut également être appelé interférence. Qu'est-ce que cela signifie exactement ? Il s'agit d'une situation où il y a un problème avec le résultat du transfert d'informations. Ceci est particulièrement important dans le contexte de l'apprentissage d'une seconde langue, car cela peut conduire à des erreurs dans la langue cible. Il est certainement important de noter que le transfert négatif n'est pas lié à un processus cognitif distinct, mais plutôt à la production de l'apprenant ou de celui qui apprend la langue seconde. Par conséquent, il est essentiel que les chercheurs, les enseignants et les locuteurs natifs analysent et comparent la production de l'apprenant avec la langue cible pour déterminer s'il y a eu transfert négatif (Rod : 1997 : p. 51-54).

Bien entendu, ils essaient de travailler sur ce problème autant que possible. C'est pourquoi les linguistes appliqués se concentrent davantage sur le transfert négatif que sur le transfert positif. On pense généralement que seul le transfert négatif pose des problèmes dans l'enseignement et l'apprentissage. Le transfert négatif se produit dans de nombreux domaines linguistiques. On le trouve, par exemple, en phonétique et en phonologie, où l'effet de transfert négatif est responsable d'une grande partie des accents étrangers typiques. Les locuteurs chinois ont par exemple du mal à prononcer le r français ou les nasales. De même, il est difficile pour les locuteurs slaves, par exemple, d'apprendre les nasales et de se débarrasser d'un accent principalement axé sur le r. Le transfert négatif est également courant dans le domaine de la pragmatique, où la langue maternelle et la langue cible présentent des conditions différentes pour l'utilisation appropriée des équivalents de traduction (Feng : 2020, p. 17-18).

Selon Elis Rod (1997 : p. 51-54) le transfert négatif se produit une fois que les connaissances et les compétences existantes dans une langue ont été acquises. Celles-ci peuvent entraver l'apprentissage d'une nouvelle langue ou conduire à des erreurs dans l'utilisation correcte de la langue. Cela se produit souvent lorsqu'il existe des différences significatives entre les structures grammaticales, le vocabulaire ou la prononciation d'une langue et d'une autre.

Par conséquent, un chapitre a été ajouté sur les transferts positifs et négatifs, qui sont des aspects importants de l'étude des relations entre les différents systèmes linguistiques dans la linguistique cognitive.

3. La partie pratique

3.1 La méthodologie

Ma méthodologie est donc basée sur le fait que nous avons trouvé quatre manuels. Il s'agit de « *Édito A2* » et de « *Édito B1* », puis de « *C'est parti! A2* » et « *C'est parti! A2/B1* ». Ces manuels ont été choisis parce qu'avec « *C'est parti!* », leur contenu est très proche de la pratique de l'enseignement. De mon expérience en tant qu'enseignant à Obchodní akademie Plzeň. Le deuxième manuel a été choisi parce qu'il m'a été recommandé par un collègue et qu'il est généralement facile à utiliser. Les deux niveaux ont été choisis parce que les étudiants ont été formés au niveau A2. Ensuite, dans les cours en ligne, le niveau B1 a été utilisé, qui est également requis pour passer le baccalauréat auquel les élèves se préparent.

Nous avons cherché dans les manuels des mots qui pourraient être des anglicismes ou des emprunts de l'anglais au français. Tout a ensuite été saisi dans un tableur Excel. Ensuite, ils ont cherché dans le dictionnaire « *Le Petit Robert* ». En fonction de leur origine, on a également cherché leur âge, c'est-à-dire la date d'origine des mots, et s'il s'agissait bien d'anglicismes. Enfin, un questionnaire a été élaboré à l'intention des lycéens et des établissements d'enseignement du second degré qui l'ont rempli. Ce questionnaire s'inspire en partie de l'ouvrage de Kolarčíková Jana (2022) *Galicismy z oblasti gastronomie v současném českém lexiku*. L'inspiration ici est basée sur la première tâche avec la table. Une table dans un style similaire a été créée. Les questionnaires ont été répartis entre élèves d'enseignement de la seconde année et des lycées, conformément à la division tchèque. Les établissements d'enseignement du second degré sont axés sur un domaine spécifique et les lycées sont des établissements d'enseignement général. Plusieurs écoles ont été sélectionnées sans, pour autant, une cible particulière. Par conséquent, pour rendre le questionnaire plus pertinent, ce document a été envoyé à plusieurs lycées et les établissements d'enseignement du second degré.

Le questionnaire a été conçu en créant un tableau avec des mots trouvés dans les manuels scolaires comme premier exercice. Parmi ceux-ci, nous avons sélectionné des mots qui sont des anglicismes utilisés en français ou des mots qui sont français et viennent du latin. Dans cette partie, il s'agit de voir comment les élèves peuvent distinguer ces mots. Cette recherche est intéressante en soi car, comme indiqué au début, l'anglais a repris de nombreux mots du français.

Dans la deuxième activité, les élèves ont choisi des mots qui sont utilisés à la fois en français et en anglais, mais qui sont orthographiés ou ressemblent à des anglicismes. La question posée aux élèves était de savoir si ces mots, qui ressemblent à des anglicismes mais dont on ne peut pas dire qu'ils sont des anglicismes à 100 %, sont utilisés en français.

Le troisième et dernier exercice consiste à examiner l'orthographe de mots français qui sont très similaires en français et en anglais et qui ne diffèrent que par une lettre. L'exercice s'inspire de la publication « *Fridrichová-Mudrochová, Radka. (2013) O anglicismech a kontaminaci francouzského pravopisu s pravopisným systémem angličtiny u studentů francouzštiny* », car le problème du transfert du positif et du négatif y est abordé et nous avons résumé les mots qui posent des problèmes aux apprenants qui étudient les deux langues.

3.2 La création d'un corpus

Pour créer le corpus, comme nous l'avons vu dans l'introduction, nous avons analysé les manuels scolaires « *C'est parti ! niveau A2* » et « *C'est parti ! niveau A2/B1* » et le manuel « *Édito niveau A2* » et « *Édito niveau B1* ». Le choix du niveau A2 s'explique par le fait que c'était le niveau enseigné dans mon stage. Ensuite, il y a le niveau B1, car c'est le niveau requis pour l'examen de français.

Une fois les mots sélectionnés, ceux-ci ont été recherchés dans un dictionnaire payant appelé « *Le Petit Robert* », qui a toujours fourni l'origine des mots. Outre les définitions, le dictionnaire nous a également fourni les dates d'entrée, c'est-à-dire de création, des mots. Un tableau indique à partir de quel siècle les anglicismes ont commencé à apparaître en français. Le tableau est étiqueté par siècle, il indique le nombre d'occurrences et le pourcentage qu'elles représentent dans l'ensemble.

Le développement des anglicismes sélectionnés en français

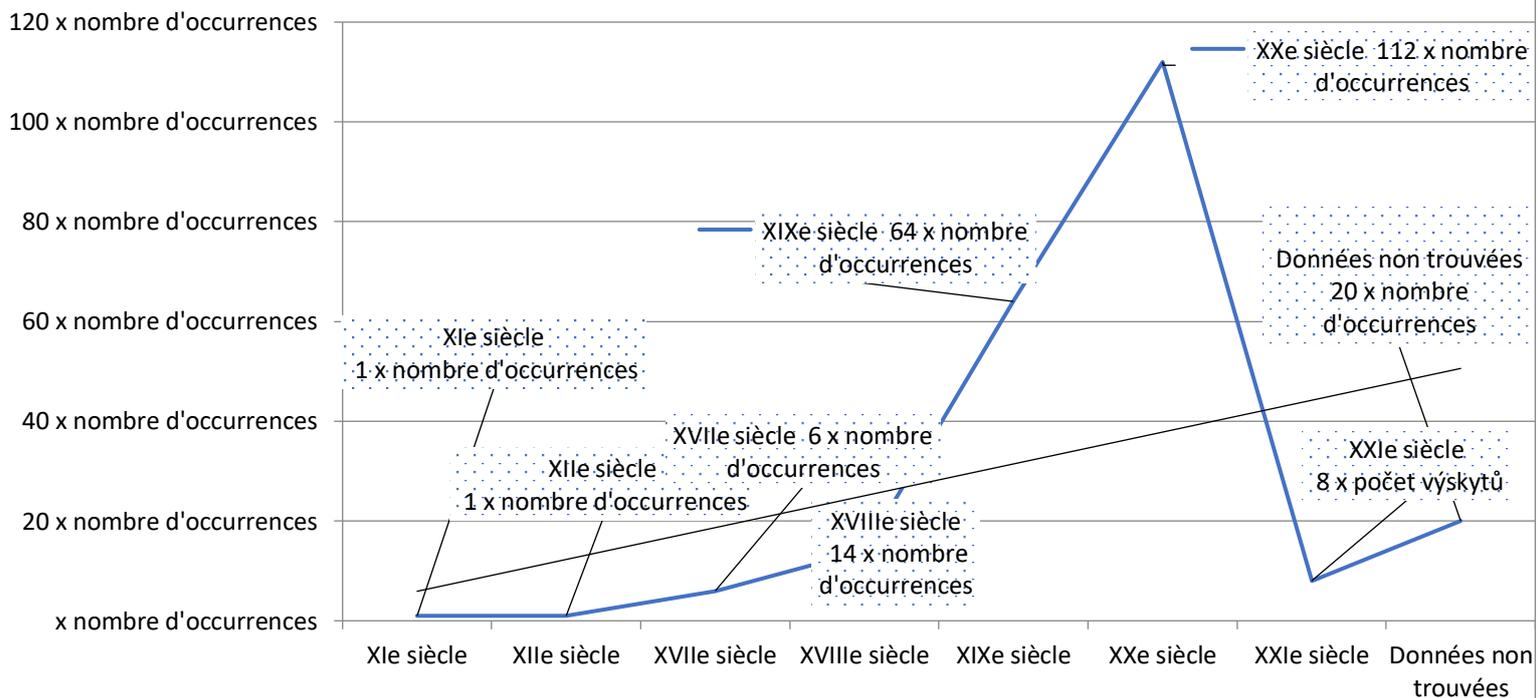


Figure 1 : Elle montre les anglicismes, les emprunts par siècle d'origine.

Au total, l'enquête a révélé 226 cas d'emprunt de manuels scolaires. Ainsi, c'est au XI^e siècle et au XII^e siècle que le nombre de mots repris est le plus faible. Ceci est probablement dû au développement de la langue anglaise, où l'influence principale du français a été constante. Nous

l'avons observé dans le chapitre sur l'histoire du français et de l'anglais. Le graphique s'élève ensuite progressivement à partir du XVII^e siècle, où l'on trouve 6 occurrences d'anglicismes. Ensuite, la courbe s'élève au XVIII^e siècle, où l'on trouve 14 occurrences. Au XIX^e siècle, le nombre d'emprunts s'élève à 64 occurrences. La plupart des mots ont été transférés au XX^e siècle, où l'on compte jusqu'à 112 occurrences. Le déclin se produit ensuite au XXI^e siècle, où l'on ne trouve plus que 8 occurrences dans le manuel. En outre, les 20 dernières occurrences n'ont pas été datées et sont incluses dans le tableau, mais en tant que données non trouvées.

Il convient de préciser que l'enquête ne porte que sur les mots figurant dans les manuels scolaires. Elle ne peut être considérée comme une enquête globale sur les occurrences d'emprunt. Les résultats montrent que l'augmentation la plus importante s'est produite au cours du 20^e siècle, avec une hausse de 50%. Les années les plus faibles sont le XI^e et le XII^e siècle. Siècle, qui ne représentent que 0,88% du total. Une légère augmentation est observée au XVII^e siècle, avec 2,65% du total. Une augmentation plus légère peut déjà être observée au XIX^e siècle, qui représente 28,32% des emprunts de notre enquête. Les 8,85% restants sont dus au fait que la base de données sur l'origine du mot n'a pas été trouvée.

3.1.1 Les données démographiques de base :

Il est maintenant temps d'examiner les données démographiques de base que nous avons recueillies à l'aide du questionnaire. En effet, diverses caractéristiques des participants ont été analysées, notamment les classes auxquelles ils appartenaient. La structure d'âge de ces classes a également été examinée afin de mieux comprendre la composition de l'âge de nos répondants. En outre, les participants ont été enregistrés depuis combien de temps ils apprenaient l'anglais et le français. Ces données fournissent une image plus complète des compétences linguistiques de nos répondants et de leur expérience dans les deux langues.

3.1.1.1 Le sexe

Les répondants étaient répartis par sexe, avec une majorité de femmes et une proportion plus faible d'hommes. Plus précisément, 29 femmes ont répondu, soit 64% du total.

Au total, 16 hommes ont répondu, soit 36%. L'option d'un autre sexe était également proposée, mais personne ne l'a spécifiée.

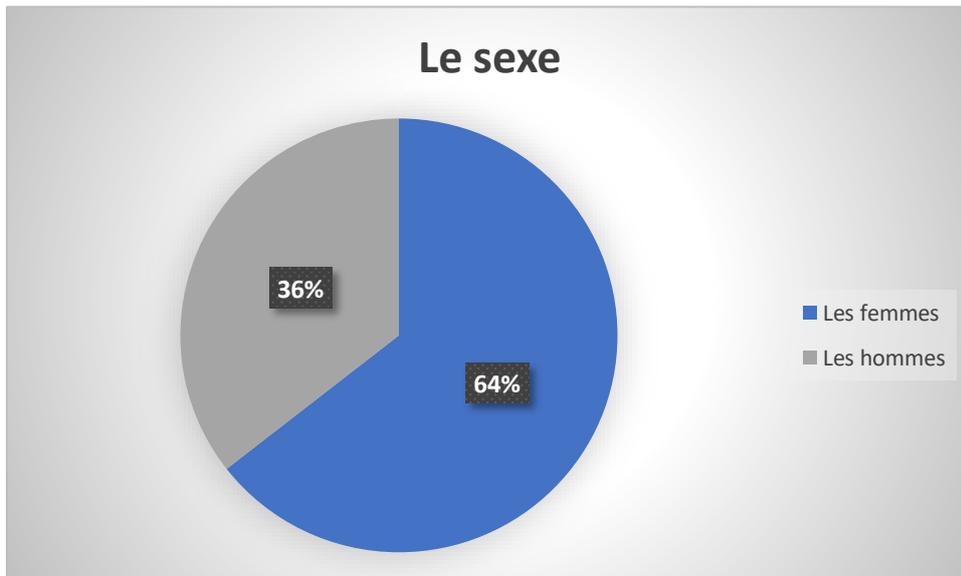


Figure 2 : Elle montre la représentation des deux sexes.

3.1.1.2 L'âge

Le nombre total de répondants était donc de 45 étudiants. C'est à l'âge de 17 ans que le nombre de répondants est le plus élevé : 15 élèves ont été interrogés, ce qui représente 33,33% des répondants. Viennent ensuite, comme mentionné, les jeunes de 16 ans avec 22,22%, puis les étudiants de 18 et 19 ans qui représentent ensemble 31,11%. Les élèves de 18 ans ont été interrogés à 9 reprises et les élèves de 19 ans à 5 reprises. Enfin, les élèves de 15 ans représentent 13,33%. Au total, 6 d'entre eux ont été interrogés.

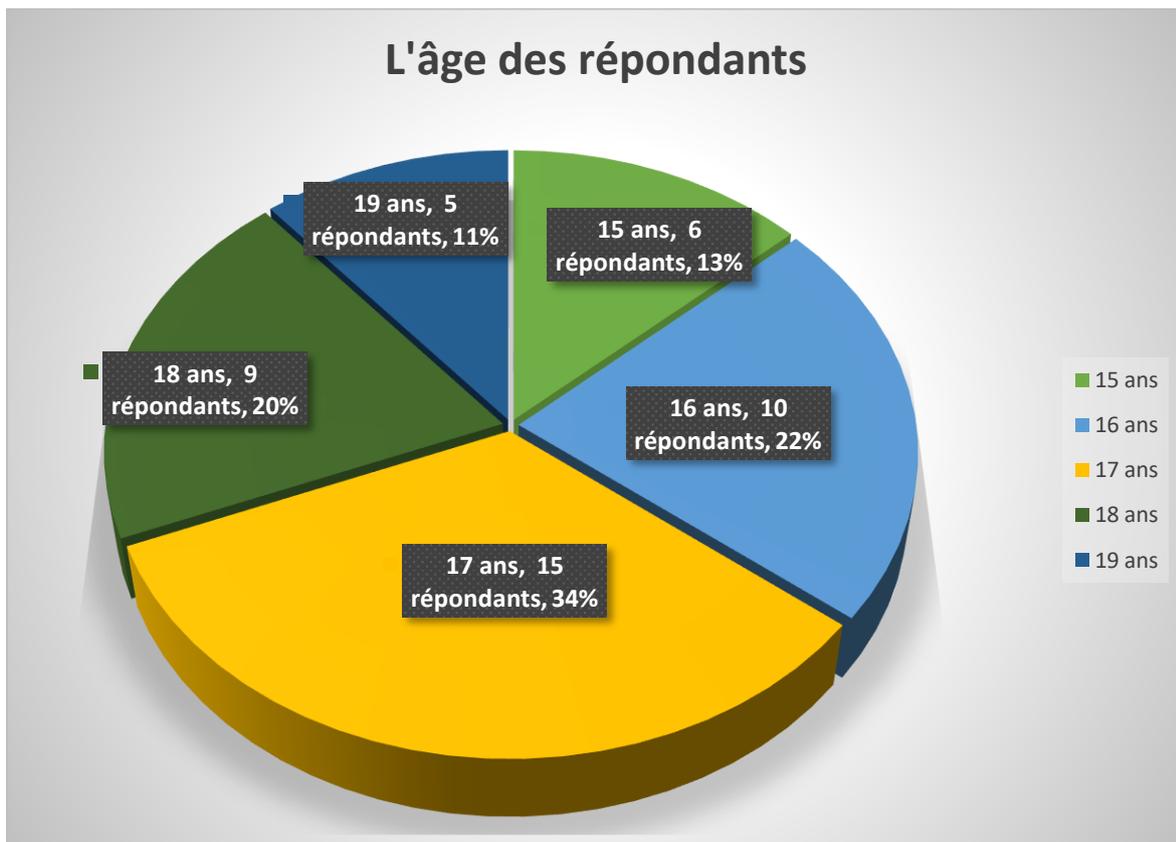


Figure 3 : Elle montre l'âge des élèves est indiqué.

3.1.1.3 La classe

La recherche a été menée dans d'enseignement de la seconde année et des lycées. La tranche d'âge est de 15 à 19 ans. En termes d'âge, les répondants sont principalement des élèves âgés de 17 ans. Cela peut être dû au fait que les étudiants de quatrième année n'ont pas trouvé le questionnaire intéressant ou n'ont pas eu le temps parce qu'ils préparaient leurs bacs. Les étudiants des classes inférieures n'ont peut-être pas été aussi intéressés parce qu'ils ont trouvé le questionnaire plus difficile.



Figure 4 : Elle indique les écoles et les classes qui ont participé à l'enquête.

Globalement, c'est en première année de lycée que l'on trouve le plus de réponses, 9 étudiants interrogés. Au total, ils représentent 20% du total. Parmi les étudiants en deuxième année, on compte 5 représentants qui représentent 11%. En troisième année du lycée, 5 élèves ont également été interrogés. Ils représentent également 11%. En quatrième année, 7 étudiants ont été interrogés, soit 15,56% du total. Au total, 26 lycéens ont été interrogés.

Alors qu'en première année des écoles secondaires, nous n'avons que 3 répondants qui représentent 6,67% du questionnaire. En deuxième année, il y a déjà plus de représentants, 9, qui représentent 20% du total. En troisième année, il y a 4 répondants qui constituent 8,89%. Les derniers sont les élèves de la quatrième année des écoles secondaires, qui représentent 6,67% du total.

3.1.2 L'enseignement des langues étrangères - anglais, français

Cette section montrera combien de personnes interrogées ont commencé à apprendre le français, avec une comparaison de l'enseignement de l'anglais. Ce dernier est aujourd'hui déjà enseigné dans les écoles primaires au premier niveau, alors que le français n'est enseigné qu'au deuxième niveau ou des écoles secondaires.

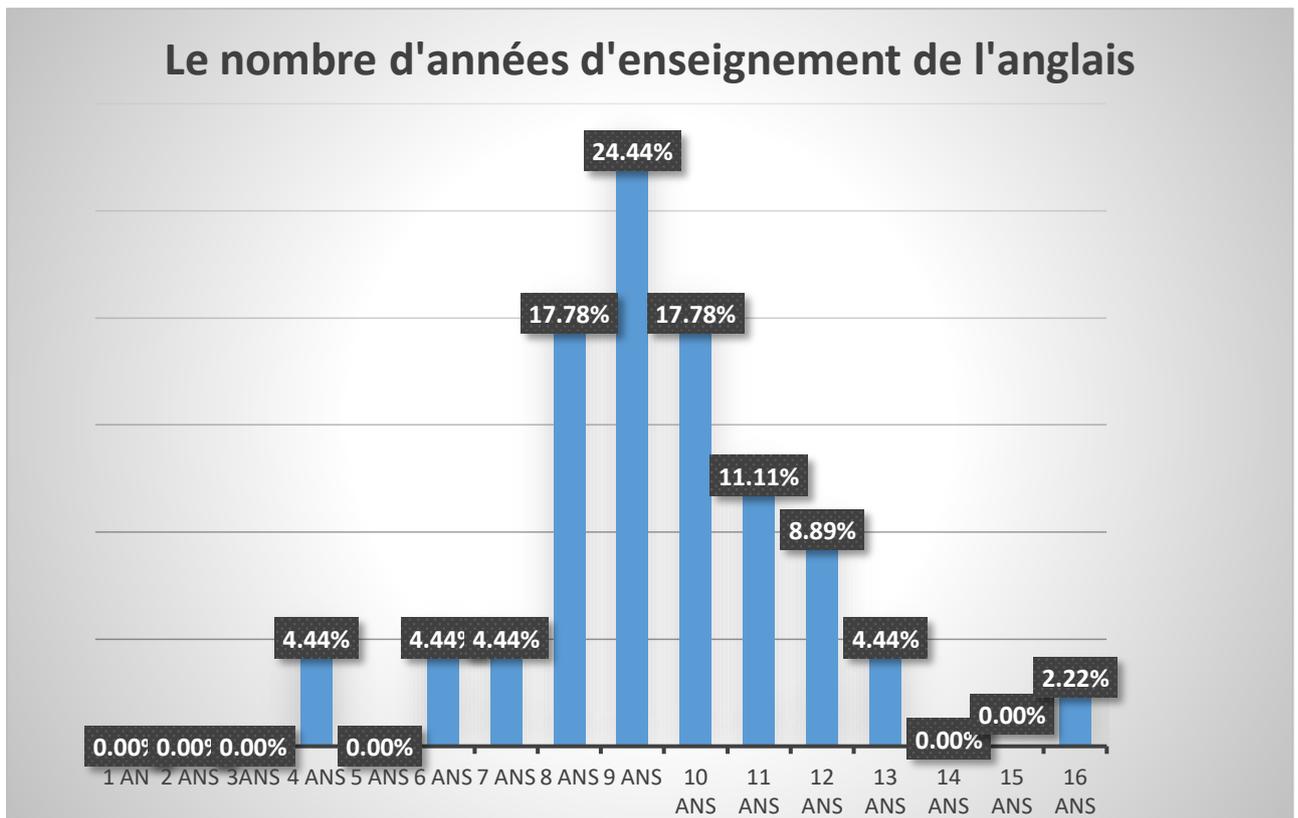


Figure 5 : Elle indique depuis combien de temps les étudiants apprennent l'anglais.

Le graphique montre que les années d'enseignement prédominent en anglais, comme prévu. 100% des répondants sont des apprenants de langue anglaise. La réponse la plus fréquente pour l'anglais est que les étudiants l'apprennent depuis 9 ans. Elle représente 24,44% de l'ensemble du questionnaire. Juste derrière vient la réponse selon laquelle les élèves apprennent depuis 8 ou 10 ans. Dans les deux cas, huit personnes ont répondu, ce qui représente au total 35,56% du questionnaire.

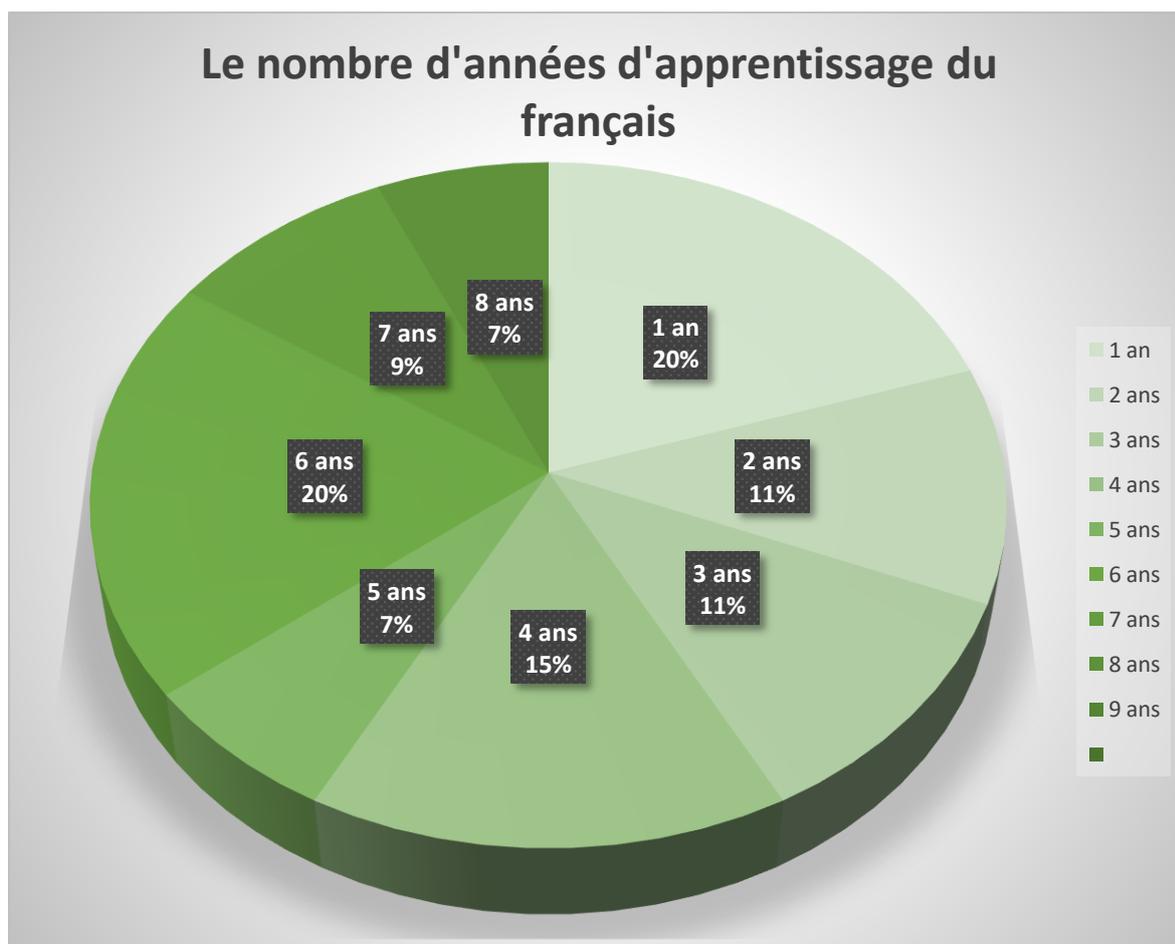


Figure 6 : Elle indique depuis combien de temps les élèves apprennent le français.

Le deuxième résultat de ce questionnaire est le nombre d'années d'apprentissage du français par les élèves. Comme nous pouvons le voir sur le graphique, le nombre global est inférieur. Les réponses les plus fréquentes sont que les élèves apprennent le français depuis 6 ans et 1 an, ce qui représente 40% du questionnaire. Vient ensuite la réponse 4 ans, qui représente 15%. Les résultats peuvent ensuite être visualisés dans le graphique. Les réponses suivantes indiquent si les élèves apprennent le français depuis 3 et 2 ans. Globalement, ils représentent chacun 22% du questionnaire total avec un pourcentage de 11%. Viennent ensuite les élèves qui apprennent le français depuis 7 ans, soit 9%. Juste derrière, on trouve les élèves qui apprennent le français depuis 5 et 8 ans, avec 7% chacun. Nous observons que nous disposons d'une partie de chaque année, de sorte que le résultat de la recherche pourrait être intéressant.

3.1.3 L'analyse du premier tableau

Maintenant, le questionnaire porte sur la partie activités. Les élèves ont reçu un tableau composé de mots que nous avons trouvés dans les manuels. L'intérêt de l'enquête était de savoir si les élèves pouvaient distinguer les mots empruntés aux mots français ou ceux issus du latin. L'objectif était de montrer comment les élèves pouvaient reconnaître le vocabulaire, étant donné que le français et l'anglais ont beaucoup de vocabulaire similaire. Les deux langues possèdent un grand nombre de mots similaires ou ayant la même origine. Cela s'explique par le fait que les deux langues ont des liens historiques et se sont influencées mutuellement, comme le mentionne le chapitre sur l'histoire du français et de l'anglais. Le tableau contient 25 expressions avec 16 mots empruntés et 9 mots français.

Cinéma	Bar	Master	Pont	Compétition
Vidéo	Rondelle	Senior	Ferry	Hôtel
Footing	Camion	Miroir	Soda	Score
Confortable	Stress	Clé	Match	Lobby
Monnaie	Sport	Superbowl	Blog	Campus

Tableau 1 : Elle montre les emprunts en anglais et en français.

3.1.3.1 La synthèse de la première tâche

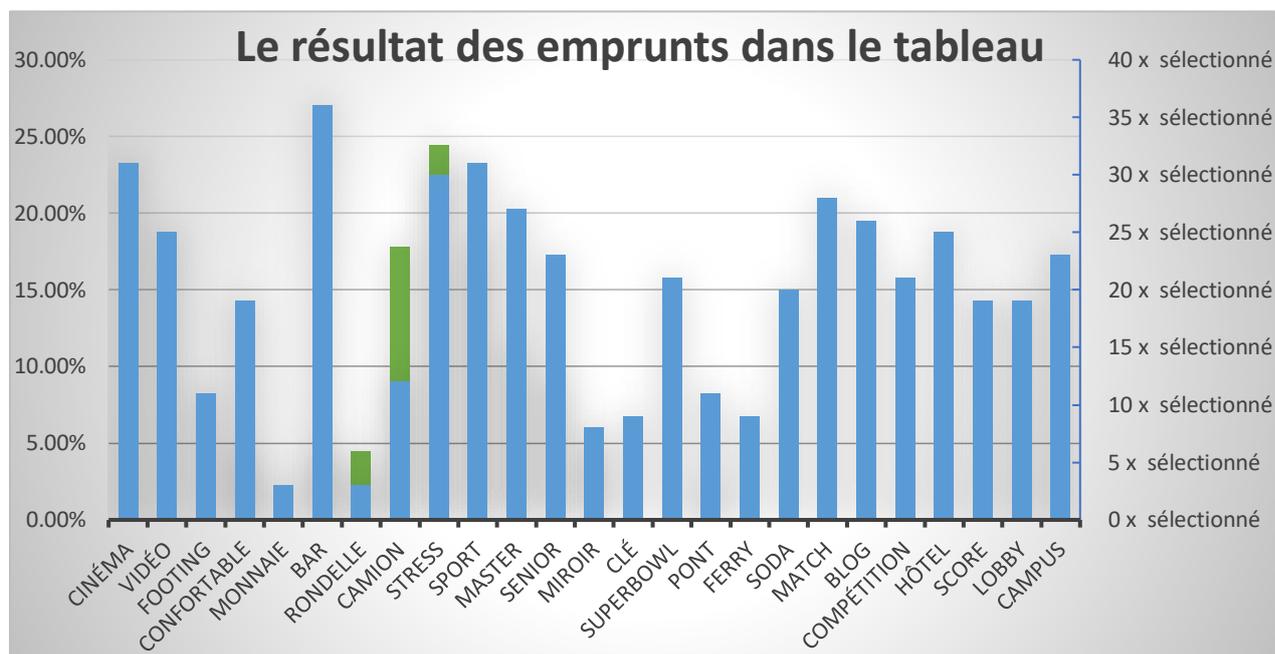


Figure 7 : Elle montre une sélection d'expressions anglaises, d'emprunts, choisis par les étudiants.

Ainsi, les mots empruntés comprennent : « *Footing, Confortable, Bar, Stress, Sport, Master, Senior, Superbowl, Ferry, Soda, Match, Blog, Compétition, Score, Lobby, Campus.* » Au total, 490 mots de vocabulaire ont été sélectionnés par les étudiants dans le cadre de la recherche.

Le graphique montre que les étudiants ont généralement reconnu les emprunts. Les emprunts comprennent des mots tels que *bar*, qui a été sélectionné 36 fois par les élèves et représente donc 7,35% de toutes les réponses. Le mot suivant le plus sélectionné a été *sport*, correctement reconnu comme un emprunt. Il a été sélectionné 31 fois et représente 6,33%. Le même nombre de fois a été suivi par le mot *cinéma*, mais il ne s'agit pas d'un emprunt à l'anglais. Il vient à l'origine du latin « *abrég. de cinématographe* »¹⁵.

Sport a également été correctement distingué comme un mot anglais emprunté « *mot anglais, de disport, ancien français desport, déport « amusement », de se deporter « s'amuser.* »¹⁶ Il a été sélectionné 31 fois et représente 6,33%.

¹⁵© 2023 Éditions Le Robert - Le Petit Robert de la langue française. [Consulté le 28/04/2024].

¹⁶© 2023 Éditions Le Robert - Le Petit Robert de la langue française. [Consulté le 28/04/2024].

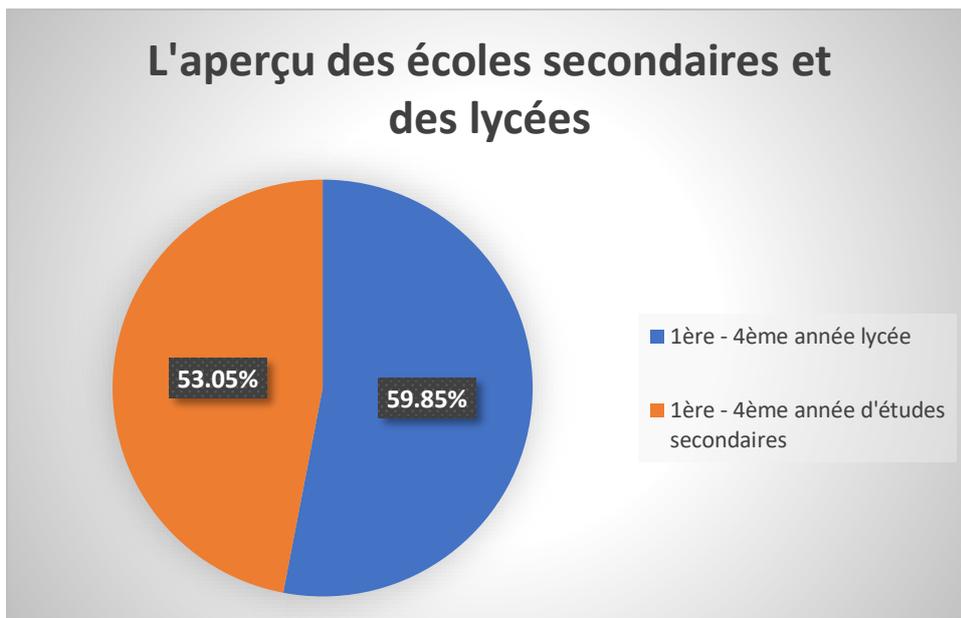


Figure 8 : Elle montre répresente les résultats des écoles

Le taux de réussite par classe se présente donc comme suit. Le taux de réussite global du lycée est de 59,85% au total. Le taux de réussite des écoles secondaires est de 53,05%. Ce chiffre ne peut pas être considéré comme un chiffre général car il n'y a pas eu le même nombre de répondants. Nous pouvons donc voir sur le graphique les différents résultats des étudiants. La différence n'est que de 4%, ce qui me semble être un très bon résultat.

À titre de comparaison, voici un graphique montrant le taux de réussite des emprunts par lycée ou des écoles secondaires aussi par classe. Comme précisé plus haut, ces données ne peuvent pas être considérées comme générales.

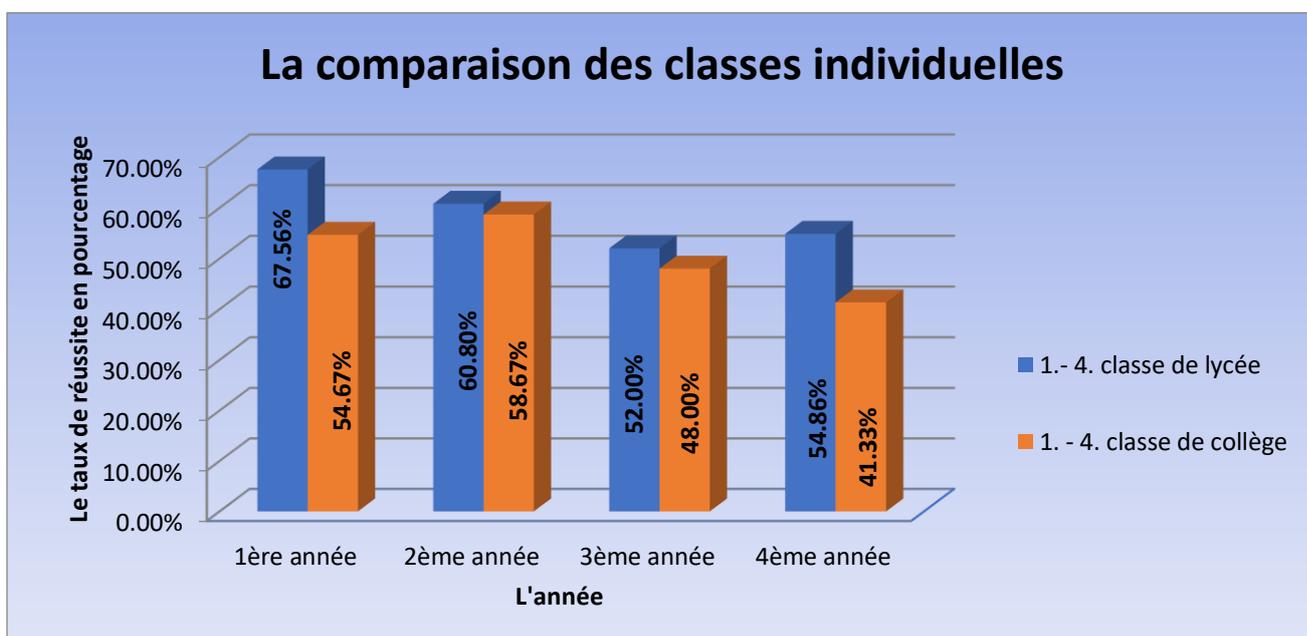


Figure 9 : Elle montre une comparaison entre les écoles.

Dans la sélection des réponses les plus fréquemment correctes, la première année de lycée domine avec un taux de réussite de 67,56%, contre 54,67% pour la première année des écoles secondaires. Ceci est principalement dû au fait qu'il y avait plus de répondants dans cette tranche d'âge de lycéens (20%). Les élèves de première année des écoles secondaires représentaient 6,67% du total. Les lycéens ont donné un total de 152 réponses correctes.

Dans le second cas, la classe de la deuxième du lycée a obtenu un plus grand nombre de réponses correctes, 60,80% au total. La classe de deuxième année des écoles secondaires a obtenu 58,70%. D'après le graphique, nous pouvons voir que les lycées, avec 11,11%, ont une proportion plus faible de répondants que les grammar schools, avec 20%.

Au cours de la troisième année, le lycée a recueilli davantage de réponses correctes, atteignant un taux de réussite de 52%. Des écoles secondaires, quant à lui, a obtenu 48%. Dans l'ensemble, cependant, la différence n'est que de 4%. Ce résultat me semble approprié étant donné qu'il y a eu 5 répondants au lycée et des écoles secondaires 4.

Pour la quatrième année, le lycée est à nouveau en tête avec un taux de réussite de 54,58%. Des écoles secondaires ont obtenu un taux de réussite de 41,33%. Ainsi, dans cette dernière partie du graphique, le lycée est également en tête. En tout, il y avait 7 répondants du lycée et seulement 3 provenant d'écoles secondaires. Le résultat est donc très satisfaisant.

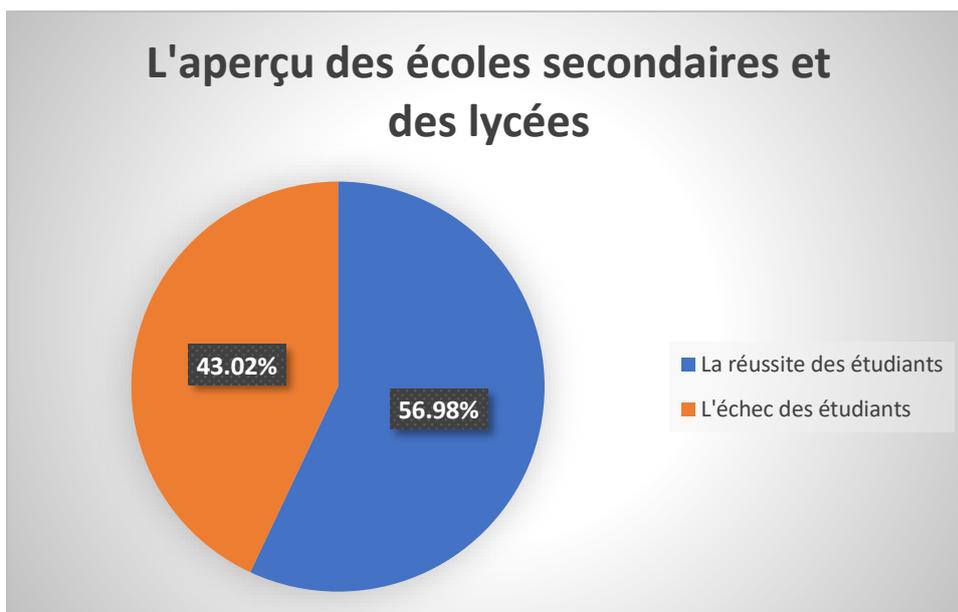


Figure 10 : Elle montre le taux de réussite et d'échec des étudiants.

Le résultat obtenu est assez équilibré. Nous pouvons constater que les élèves ont très bien réussi ce test. Le taux de réussite global est donc de 59%. Ce seul résultat peut être considéré comme un bon résultat. Il montre que les élèves reconnaissent surtout les emprunts ou les anglicismes.

3.1.4 Analyse de la deuxième tâche

La deuxième tâche consistait à cocher des mots qui ressemblent à des mots anglais ou qui sont des mots anglais, c'est-à-dire des emprunts et des anglicismes. La tâche des élèves consistait à cocher si ces mots sont utilisés exclusivement en français, exclusivement en anglais ou dans les deux langues. Il s'agit des mots « *shopping, babysitter, office, job, stretching* ». Voici comment était structuré le questionnaire de la deuxième partie.

Le mot « *shopping* » est-il utilisé dans la langue française ou seulement en anglais ?

- a) Il est utilisé uniquement en anglais.
- b) Il est utilisé uniquement en français.
- c) Il est utilisé dans les deux langues.

Le mot « *babysitter* » est-il utilisé dans la langue française ou seulement en anglais ?

- a) Il est utilisé uniquement en anglais.
- b) Il est utilisé uniquement en français.
- c) Il est utilisé dans les deux langues.

Le mot « *office* » est-il utilisé en français ou seulement en anglais ?

- a) Il est utilisé uniquement en anglais.
- b) Il est utilisé uniquement en français.
- c) Il est utilisé dans les deux langues.

Le mot « *job* » est-il utilisé en français ou seulement en anglais ?

- a) Il est utilisé uniquement en anglais.
- b) Il est utilisé uniquement en français.
- c) Il est utilisé dans les deux langues.

Le mot « *stretching* » est-il utilisé dans la langue française ou seulement en anglais ?

- a) Il est utilisé uniquement en anglais.
- b) Il est utilisé uniquement en français.
- c) Il est utilisé dans les deux langues.

Shopping



Figure 11 : Elle indique les pourcentages de choix entre l'anglais, le français ou les deux langues.

Le mot shopping est arrivé en tête, avec 53% de réponses correctes. Ce mot est donc utilisé dans les deux langues. D'autres ont répondu que le mot ne peut être utilisé qu'en anglais. Personne n'a écrit qu'il pouvait être utilisé dans les deux langues.

Bien que le mot shopping ne soit pas directement inclu dans la langue française, il est aujourd'hui largement utilisé dans les conversations courantes avec les francophones.

Babysitter

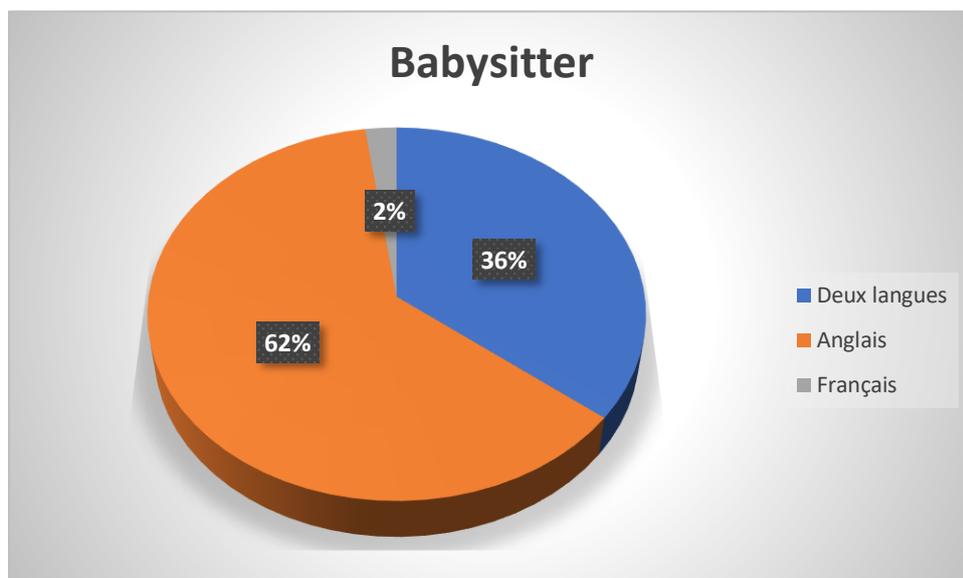


Figure 12 : Elle indique les pourcentages de choix entre l'anglais, le français ou les deux langues.

On constate que 62% des élèves ont choisi l'option d'utiliser le mot uniquement en anglais. Globalement, 36% des élèves ont choisi qu'il peut être utilisé dans les deux langues. 2% des élèves ont choisi l'option de l'utiliser uniquement en français. C'est aussi un mot que l'on entend dans les conversations avec les Français.

Office

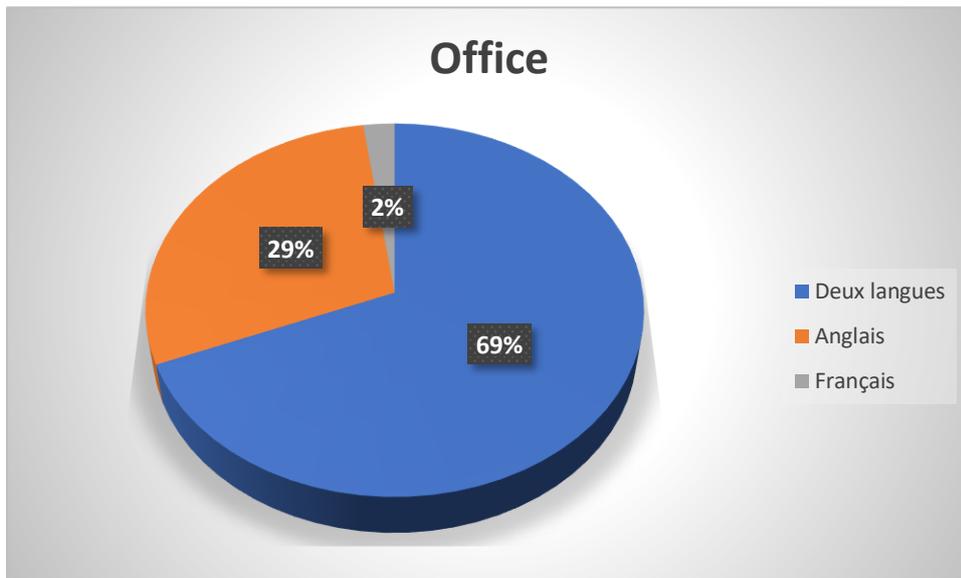


Figure 13 : Elle indique les pourcentages de choix entre l'anglais, le français ou les deux langues.

Ce graphique montre que 69% des élèves ont choisi d'utiliser ce mot dans les deux langues. 29% des élèves ont choisi d'utiliser ce mot uniquement en anglais. Certains élèves ont également coché l'option consistant à n'utiliser ce mot qu'en français.

Bien qu'il existe un équivalent français du mot office sous la forme de bureau, le terme office est aujourd'hui également utilisé.

Job

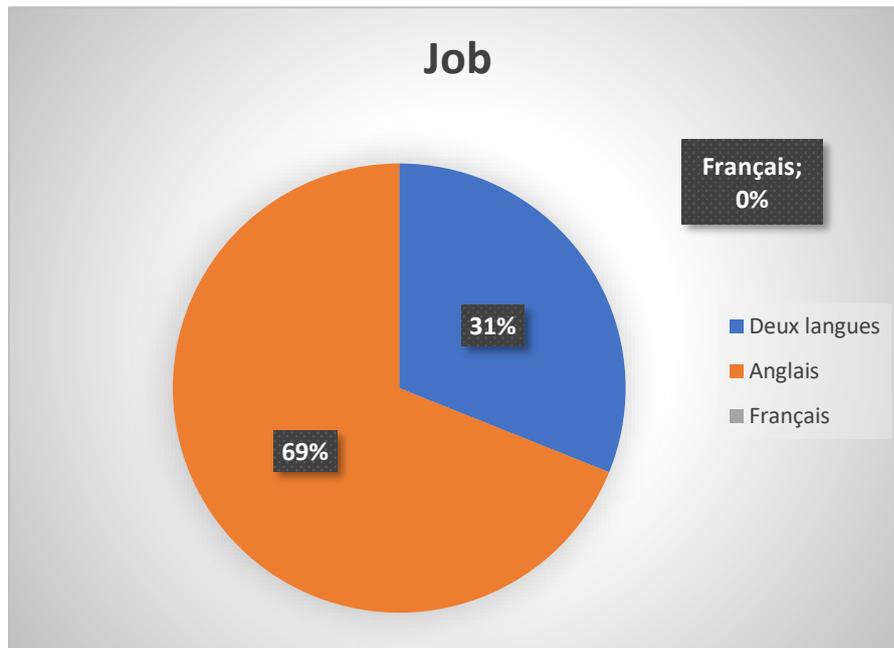


Figure 14 : Elle indique les pourcentages de choix entre l'anglais, le français ou les deux langues.

On constate que la majorité, 69%, a choisi que l'emploi ne peut être utilisé qu'en anglais. Les 31% restants ont écrit qu'il peut être utilisé dans les deux langues. Personne n'a choisi l'option selon laquelle le mot n'est utilisé qu'en français.

Bien que le mot job ait un équivalent en français, il est devenu un mot tellement large qu'on peut l'entendre dans une conversation française ordinaire.

Stretching

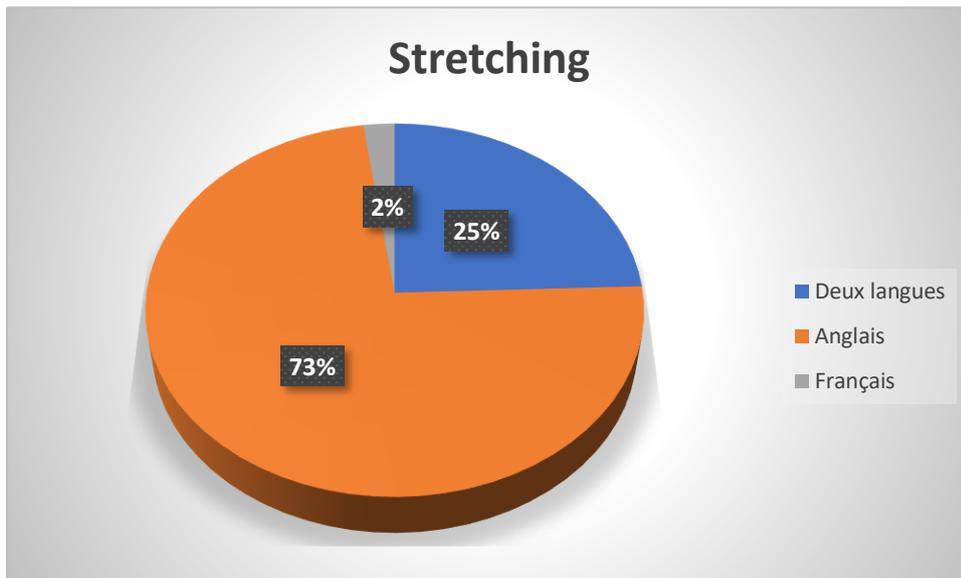


Figure 15 : Elle indique les pourcentages de choix entre l'anglais, le français ou les deux langues.

Pour le mot *stretching*, plus de la moitié des élèves ont choisi à 73% que le mot est utilisé en anglais. Seuls 25% des élèves ont écrit qu'il peut être utilisé dans les deux langues. 2% des élèves ont écrit que le terme peut être utilisé en français.

Bien que le mot *stretching* soit un mot anglais « *mot anglais, de to stretch « s'étirer »*¹⁷, il est couramment utilisé dans la conversation française. Par conséquent, la bonne réponse est également qu'il peut être utilisé dans les deux langues.

¹⁷© 2023 Éditions Le Robert - Le Petit Robert de la langue française

3.1.4.1 La synthèse de la deuxième discipline

Le taux de réussite des lycéens a été de 45,38%, avec 59 réponses correctes au total. Des écoles secondaires ont obtenu un score de 39,89% et ont répondu correctement à 37 questions.

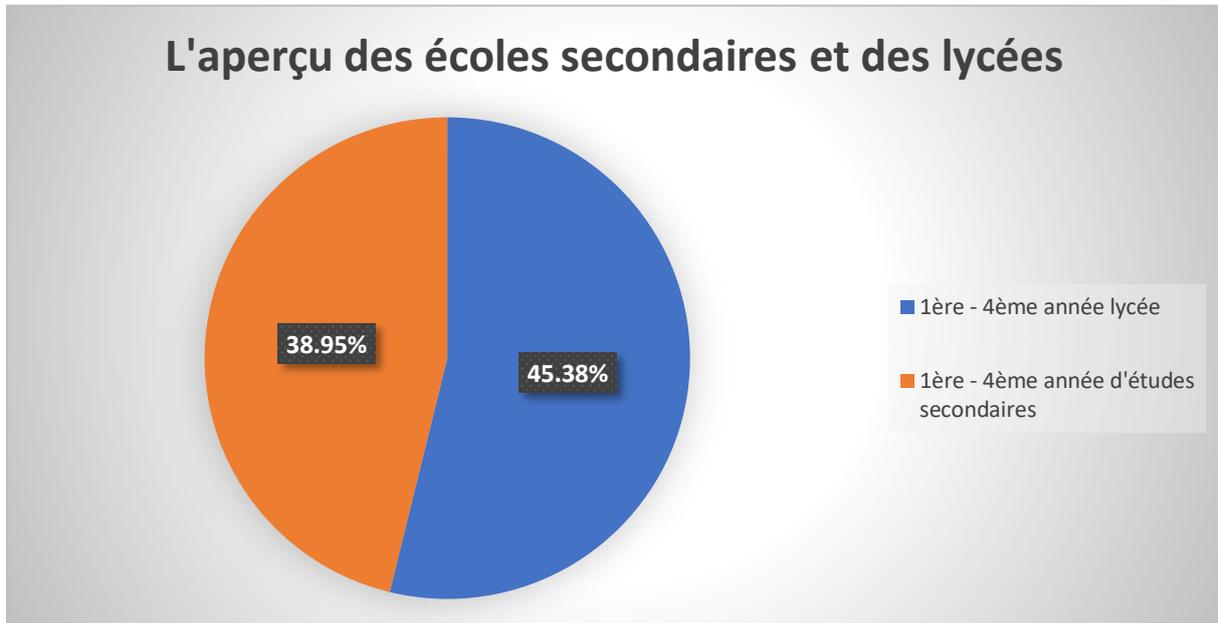


Figure 16 : Elle montre les résultats des écoles

Il est possible d'examiner le graphique des taux de réussite entre les classes. Tout d'abord, les résultats de l'enquête auprès des étudiants de première année. Dans cette section, les élèves du lycée sont en tête avec 42,22%. Les élèves d'écoles secondaires ont 26,67%. La deuxième année du lycée a obtenu 36%, tandis que les élèves d'écoles secondaires ont obtenu 37,78%. La troisième année du lycée a obtenu 44% et juste à côté se trouve le pourcentage d'écoles secondaires avec 50%. Enfin, les élèves de quatrième année d'écoles secondaires ont obtenu 57,14% dans l'enquête, tandis que les élèves d'écoles secondaires ont obtenu 40%.

Globalement, il n'est pas possible de comparer les classes de manière équilibrée en raison du nombre de répondants différents. De plus, ce travail ne vise pas à établir des équivalences, mais à déterminer comment les élèves se débrouillent dans l'ensemble avec les anglicismes. Au vu des résultats présentés dans le graphique, cette matière a été plus difficile pour eux que les précédentes. Ce qui n'est pas surprenant. Cet exercice était difficile.

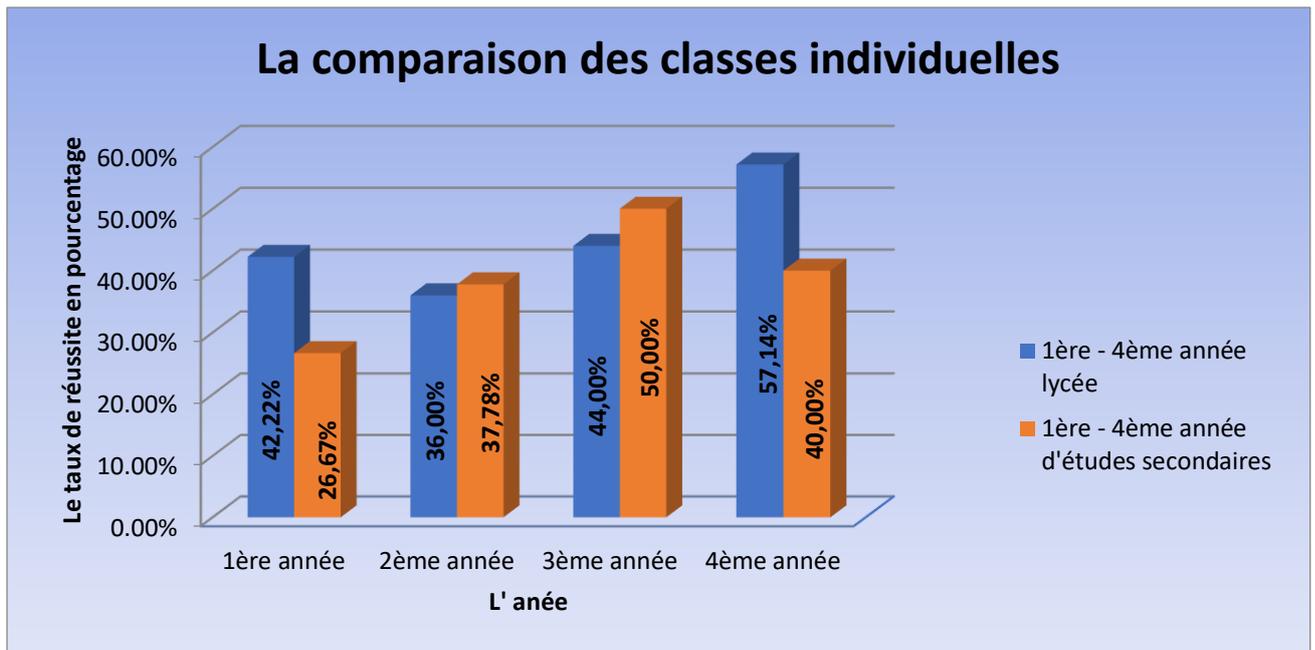


Figure 17 : Elle montre une comparaison entre les écoles.

Le taux de réussite global pour l'ensemble des étudiants est de 46 %. Le taux d'échec est de 57 %, comme le montre le graphique. Comme nous l'avons déjà mentionné, cet exercice était difficile. De nombreux étudiants ont choisi d'utiliser certains mots uniquement en anglais, ce qui a constitué un problème majeur. En fait, les mots empruntés mentionnés ci-dessus sont déjà utilisés normalement dans la conversation, même si cela n'en a pas l'air.

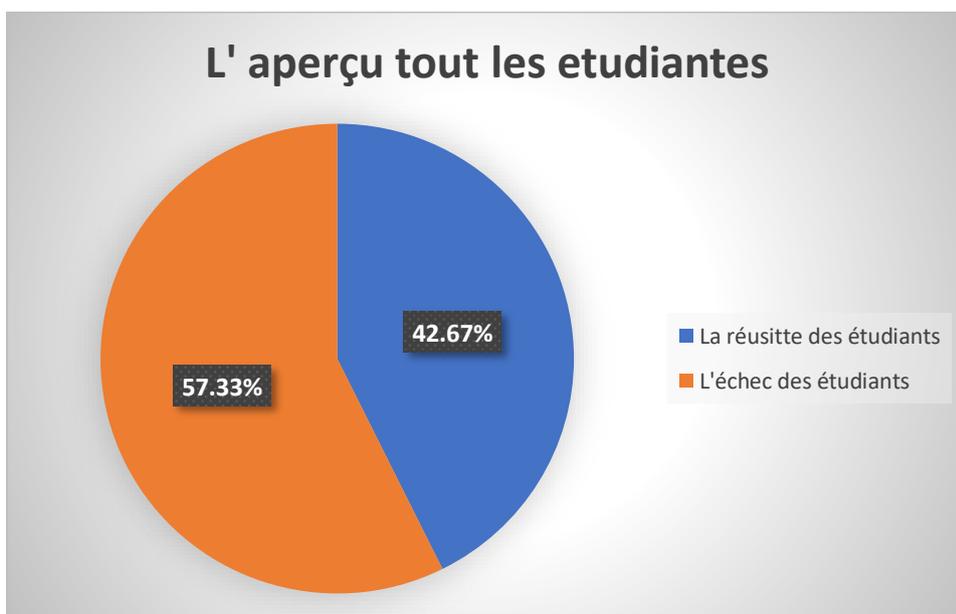


Figure 18 : Elle montre le taux de réussite et d'échec des étudiants.

3.1.5 L'analyse de la troisième tâche

La troisième et dernière tâche consiste en mots qui sont orthographiquement similaires à des mots anglais. Dans cet exercice, l'objectif est de reconnaître la variante correcte. Dans cette partie, nous pouvons voir l'impact du transfert négatif. Bien que les élèves se souviennent facilement des mots, le problème peut se poser dans la forme écrite où une seule lettre change. Les mots étaient juxtaposés et les élèves devaient cocher la forme correcte du mot en français. Voici les mots qui posent le plus de problèmes aux élèves :

Example x Exemple

Exercice x Exercise

Trafic x Traffic

Adress x Adresse

Artiste x Artist

Centre x Center

Dance x Danse

Connection x Connexion

License x Licence

Professional x Professionnel

Pour mieux comprendre les résultats de l'enquête, cette analyse porte sur les notes attribuées et compare les taux de réussite des élèves dans les deux types d'écoles.

Example x Exemple

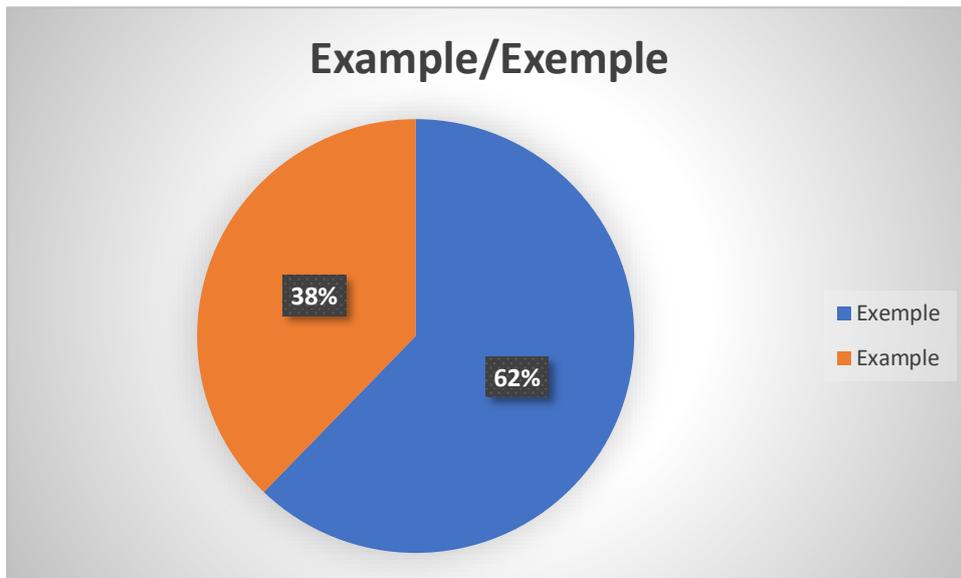


Figure 19 : Elle montre la différence entre le pourcentage d'Example/Exemple sélectionné.

Tout d'abord, il faut noter la présence de deux mots : exemple x exemple. Le graphique montre que c'est le mot exemple qui l'emporte, choisi par 62,22% des élèves. Les 37,78% restants ont choisi exemple. La majorité des élèves a choisi la bonne réponse.

Exercise x Exercice

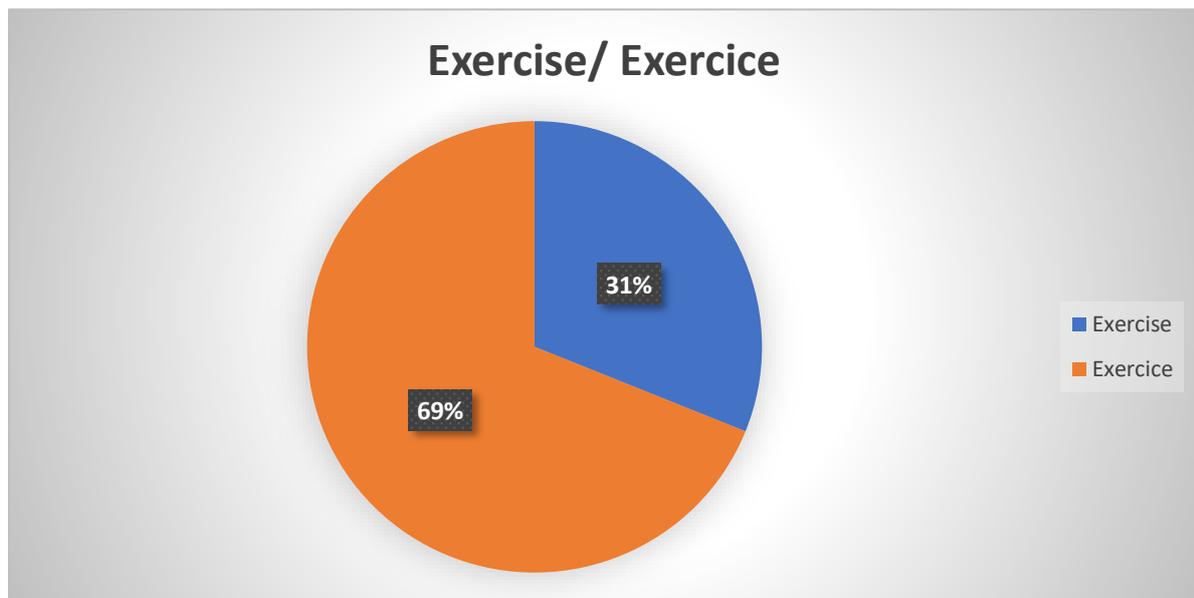


Figure 20 : Elle montre la différence entre le pourcentage D'Exercice/Exercice sélectionné.

La grande majorité des répondants a choisi l'option de l'exercice, qui est la bonne réponse. D'après le graphique, les répondants qui ont répondu à la deuxième option sont 31,11%. Sur la base de cette répartition, nous concluons que le mot dérange les élèves, mais pas tant que ça.

Trafic x Traffic

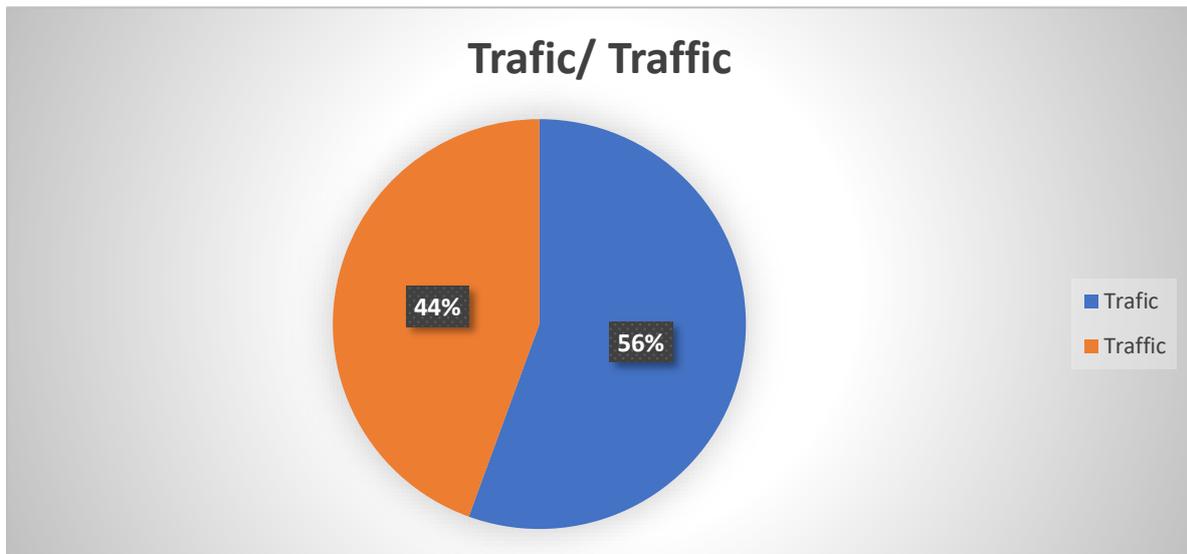


Figure 21 : Elle montre la différence entre le pourcentage de Trafic/Traffic sélectionné.

On constate que la répartition des réponses en pourcentage est déjà plus intéressante. Bien que l'option correcte prédomine avec 56%, il y a également une proportion significative d'élèves qui ont choisi l'option incorrecte - traffic, qui représente 44%. Le graphique montre que les élèves ont hésité entre les différentes options, ce qui se reflète dans le graphique lui-même.

Adress x Adresse

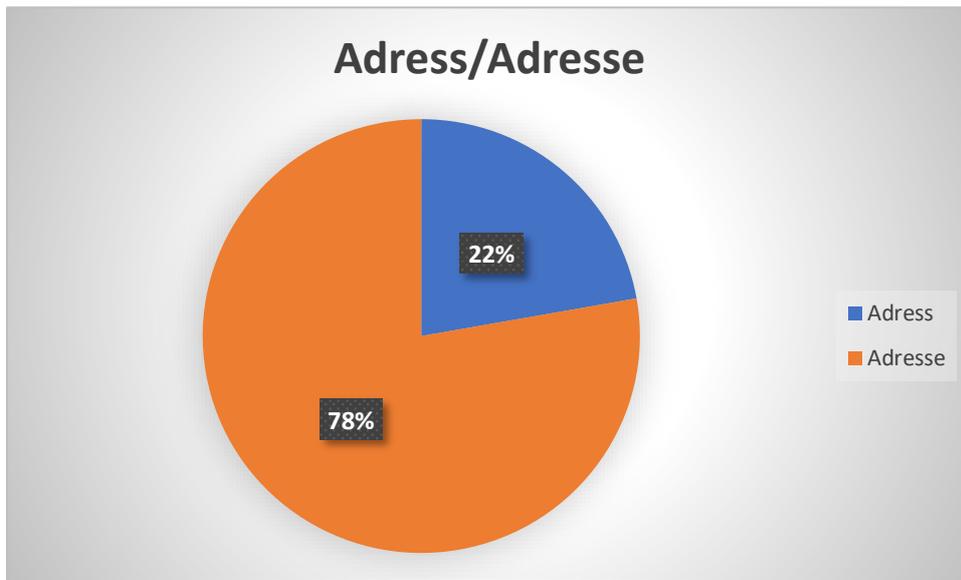


Figure 22 : Elle montre la différence entre le pourcentage d'Adress/Adresse sélectionné.

D'après les données que cette partie a permis d'observer, on peut dire qu'elle n'a pas été aussi difficile pour les élèves que l'exemple précédent. 77,78% ont répondu correctement et les 22,22% suivants ont choisi la deuxième réponse. Si nous voulions aider les élèves à mieux mémoriser, nous pourrions leur recommander de regarder la fin du mot, ou est le « e » à la fin, ce qui est typique du français.

Artiste x Artist

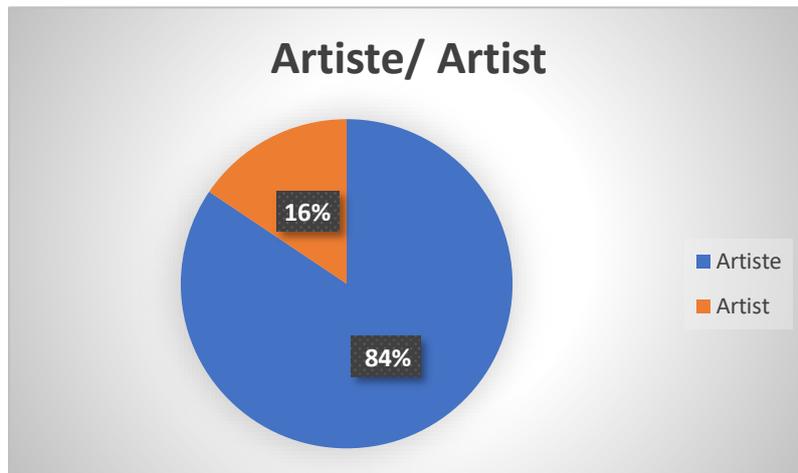


Figure 23 : Elle montre la différence entre le pourcentage d'Artiste/Artist sélectionné.

Ce cas est similaire à l'exemple « Adress x Adresse ». Plus de la moitié des étudiants (84,44%) ont répondu correctement et les 15,56% restants ont répondu de manière incorrecte. Nous pouvons ici observer l'effet du transfert négatif qui peut troubler les étudiants.

Centre x Center

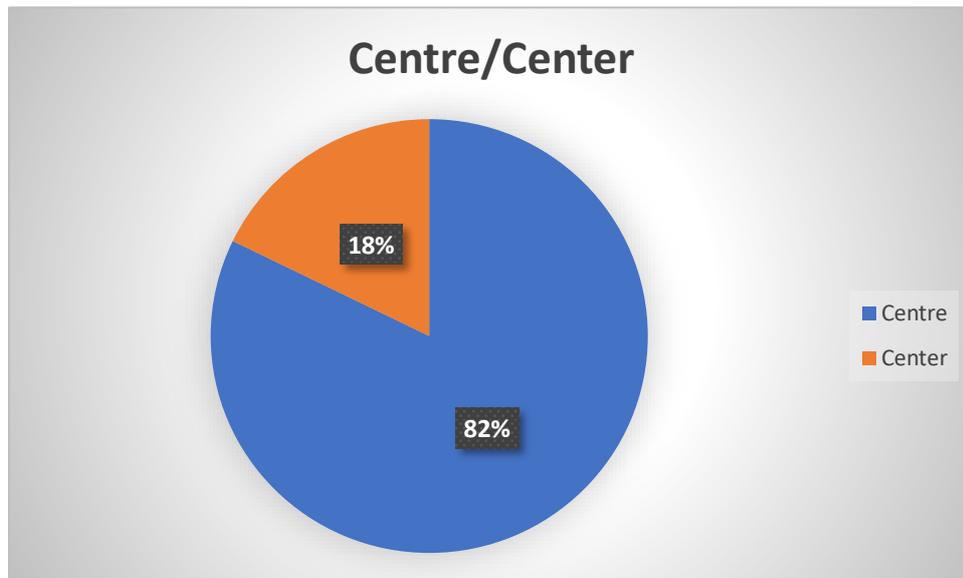


Figure 24 : Elle montre la différence entre le pourcentage de Centre/center sélectionné.

Les étudiants qui ont répondu correctement représentent 82,22%. Les étudiants qui ont fait des erreurs représentent 17,78%. Nous pouvons déjà constater une augmentation des réponses correctes d'après le graphique. Nous pouvons voir ici que la plupart des élèves sont confiants dans l'orthographe des mots, ce qui est un excellent résultat.

Dance x Danse

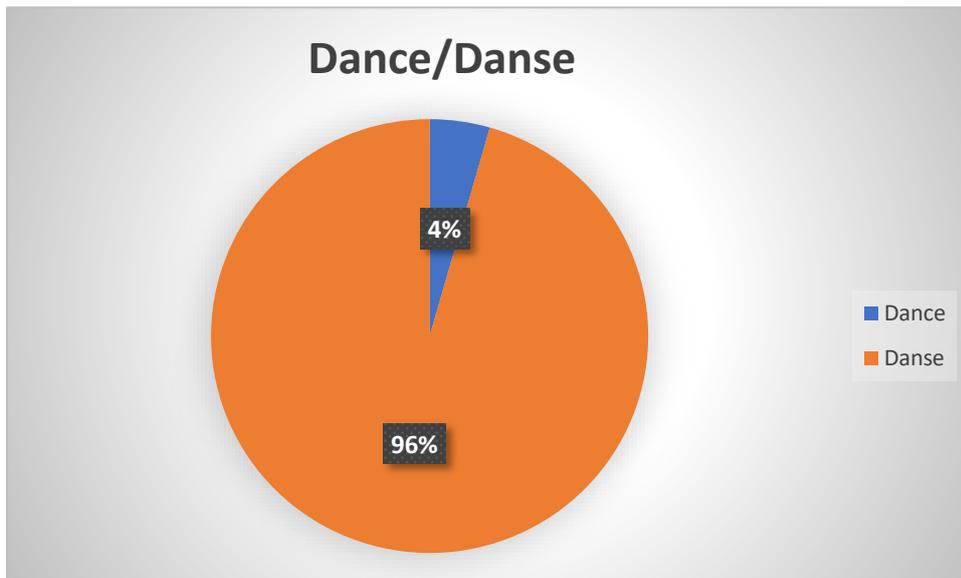


Figure 25 : Elle montre la différence entre le pourcentage de Dance/Danse sélectionné.

Dans ce cas, 95,56% ont répondu correctement dans l'ensemble. Seuls 4,44% ont répondu que l'orthographe correcte était dance. Ce résultat peut être considéré comme excellent. La quasi-totalité des élèves ont donné une réponse claire. Le graphique montre qu'ils connaissent généralement le mot et ne se préoccupent pas de sa similitude orthographique.

Connection x Connexion

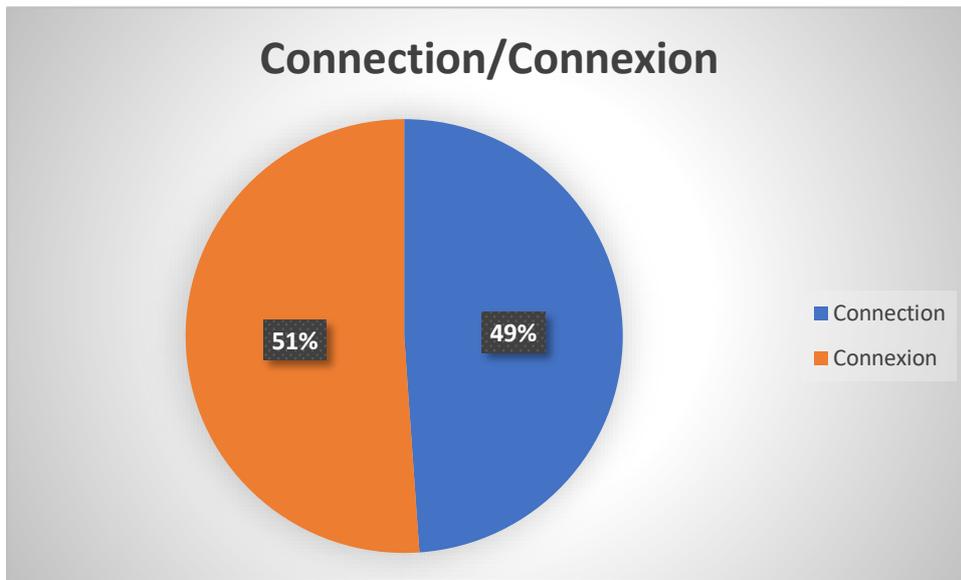


Figure 26 : Elle montre la différence entre le pourcentage Connection/Connexion sélectionné.

Nous allons revenir à un exemple plus intéressant. Au total, 23 étudiants ont répondu correctement, soit 51,11%. Alors que 48,89%, soit 22 répondants, ont répondu de manière incorrecte. On remarque une hésitation sur le mot à choisir. Il n'est pas surprenant que les mots soient très similaires, par exemple, la phonétique pourrait aider les élèves dans ce domaine. Ils pourraient ainsi savoir s'il y a un « ct » ou un « x » dans le mot grâce à la prononciation correcte.

License x Licence

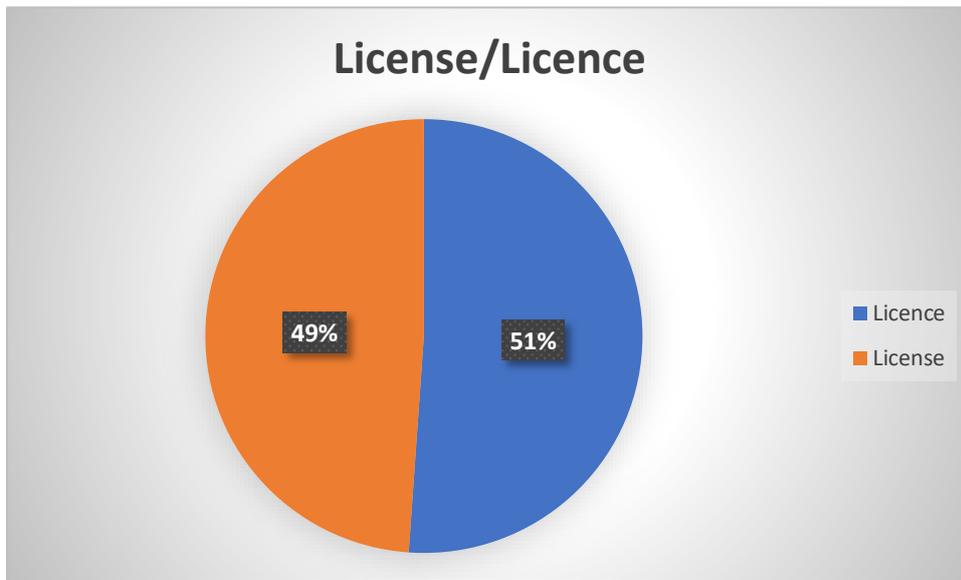


Figure 26 : Elle montre la différence entre le pourcentage de License/Licence sélectionné.

Le nombre total d'élèves ayant répondu correctement est de 51,11%, soit 23 répondants. Ceux qui se sont trompés sont 22 répondants, soit 48,89%. Comme dans l'exemple précédent, on constate une grande hésitation de la part des élèves. Les mots sont très proches et peuvent être facilement confondus par des élèves ayant un niveau de français plus élevé.

Professional x Professionnel

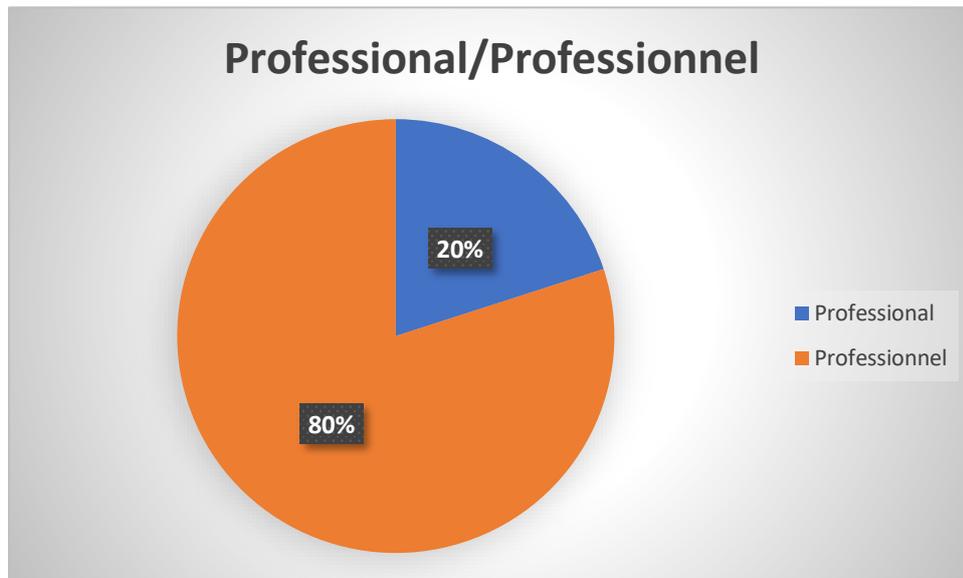


Figure 27 : Elle montre la différence entre le pourcentage de Professional/Professionnel sélectionné.

Parmi les étudiants qui ont répondu correctement, nous voyons que le pourcentage est de 80%. Seuls 20% ont répondu de manière incorrecte. Ici, nous pouvons voir que le graphique montre qu'une plus grande proportion d'étudiants a choisi la bonne réponse.

3.1.5.1 La synthèse de la troisième tâche

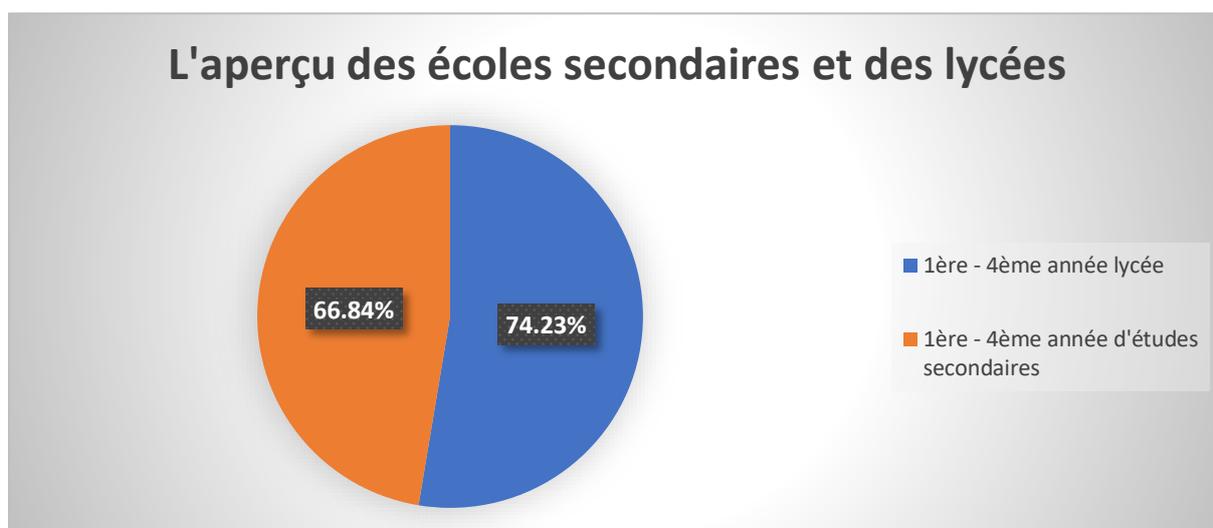


Figure 28 : Elle montre les résultats de l'école.

Il convient à présent de résumer les données que nous avons présentées précédemment. Pour ce faire, un graphique de réussite divisé en taux de réussite pour les classes de lycée et des écoles secondaires sont utilisés. Il apparaît que la classe de lycée a obtenu un taux de réussite global de 53%. Les étudiants du lycée ont répondu correctement à un total de 193 questions. Tandis que les élèves des écoles secondaires ont atteint 47% de réussite. Ils ont répondu correctement à 127 questions. Ils sont donc séparés de 5% de réussite.

Un tableau résumant les résultats de chaque classe a également été créé. Il reprend l'ensemble des réponses enregistrées dans le questionnaire.

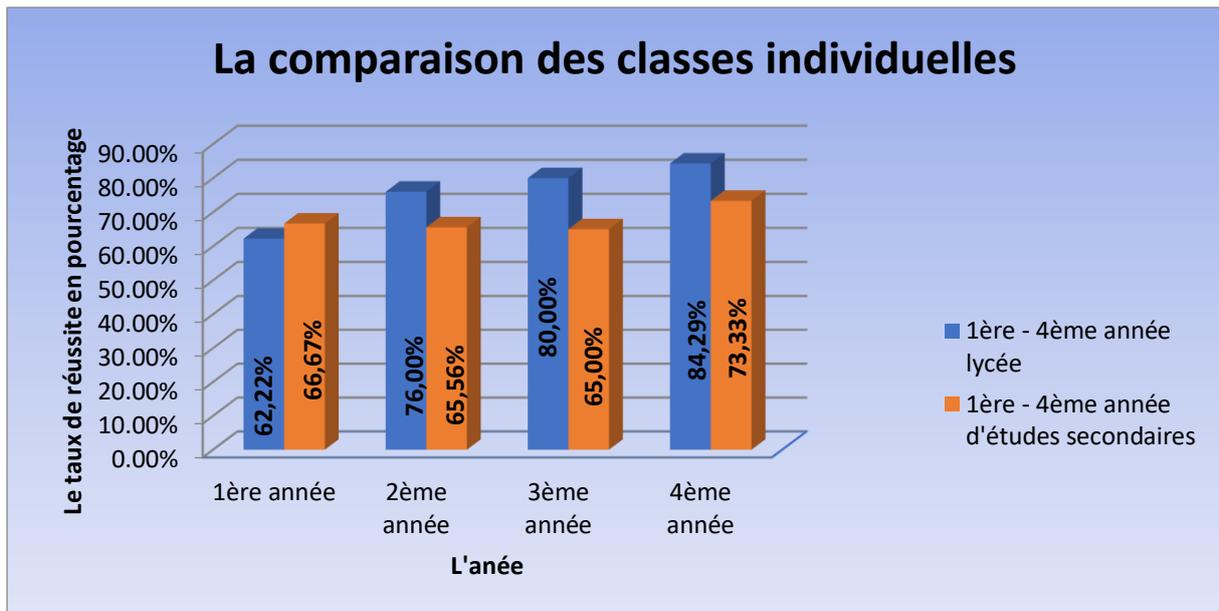


Figure 29 : Elle montre la comparaison entre les écoles.

Si l'on considère les premières années, on constate que d'écoles secondaires à un taux de réussite de 66,67%, tandis que les lycées ont un taux de réussite plus faible de 62,22%. Dans la deuxième année, les résultats sont inversés et le lycée a un taux de réussite de 76%, tandis que d'écoles secondaires ont 65,56%. La différence est donc de 10 %. Les troisièmes années du lycée ont connu un grand succès avec jusqu'à 80 % de bonnes réponses. Pendant ce temps, des écoles secondaires ont eu que 65%, tout comme les deuxièmes années. La quatrième année du lycée est en tête avec un taux de réussite de 84,29%, tandis que le d'écoles secondaires ont un taux de réussite de 73 %.

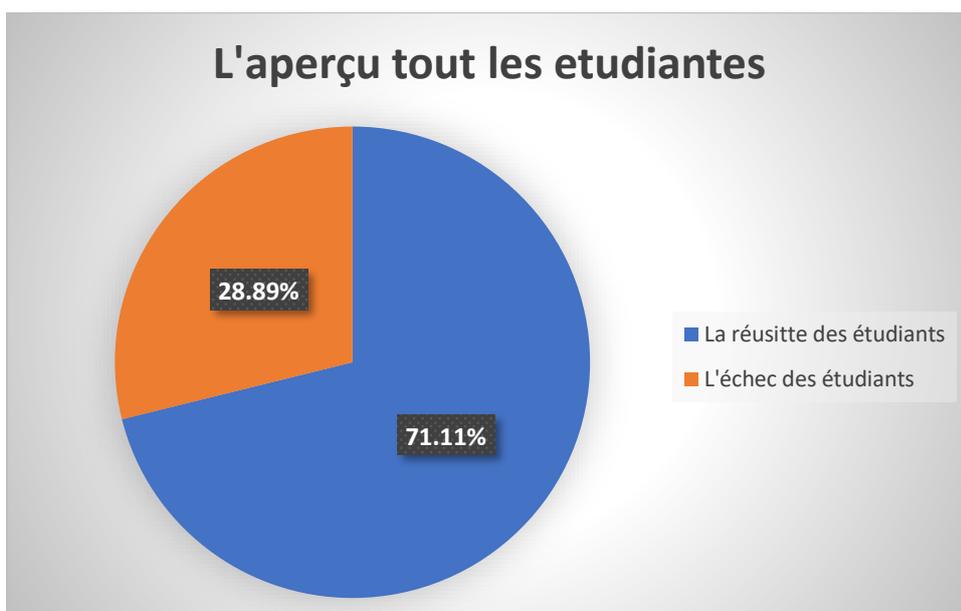


Figure 30 : Elle montre le taux de réussite et d'échec des élèves.

Un aperçu général de la façon dont les étudiants ont travaillé. Le taux de réussite global était donc de 71,11%. Le taux d'échec global des étudiants est de 29%, ce qui est un bien meilleur chiffre que le dernier exercice. On constate que les élèves reconnaissent généralement la forme orthographique correcte. Nous pouvons considérer cela comme un bon résultat.

3.1.6 Le résultat entre les classes

Cette sous-section compare les résultats globaux entre le lycée et des écoles. Ces résultats ont été obtenus à partir de tous les exercices mentionnés ci-dessus.

Ainsi, les résultats montrent que ce sont surtout les lycéens qui sont en tête, avec un taux de réussite global de 62% pour les exercices. Le nombre total de réponses correctes est de 641 sur 1800. Derrière, ce sont les lycéens qui comptent et qui ont donc un taux de réussite global de 55%. Le nombre total de réponses correctes s'élève à 416 sur 1800.

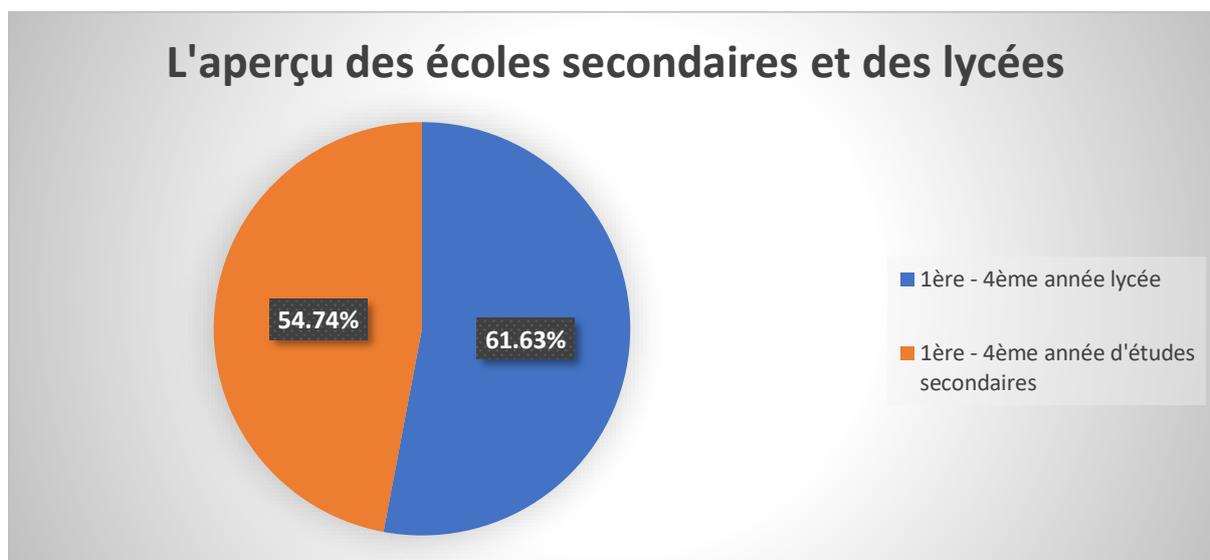


Figure 31 : Elle montre les résultats des écoles

En dessous de ce tableau, un autre montre comment des écoles secondaires et les lycées se placent en tête dans toutes les disciplines.

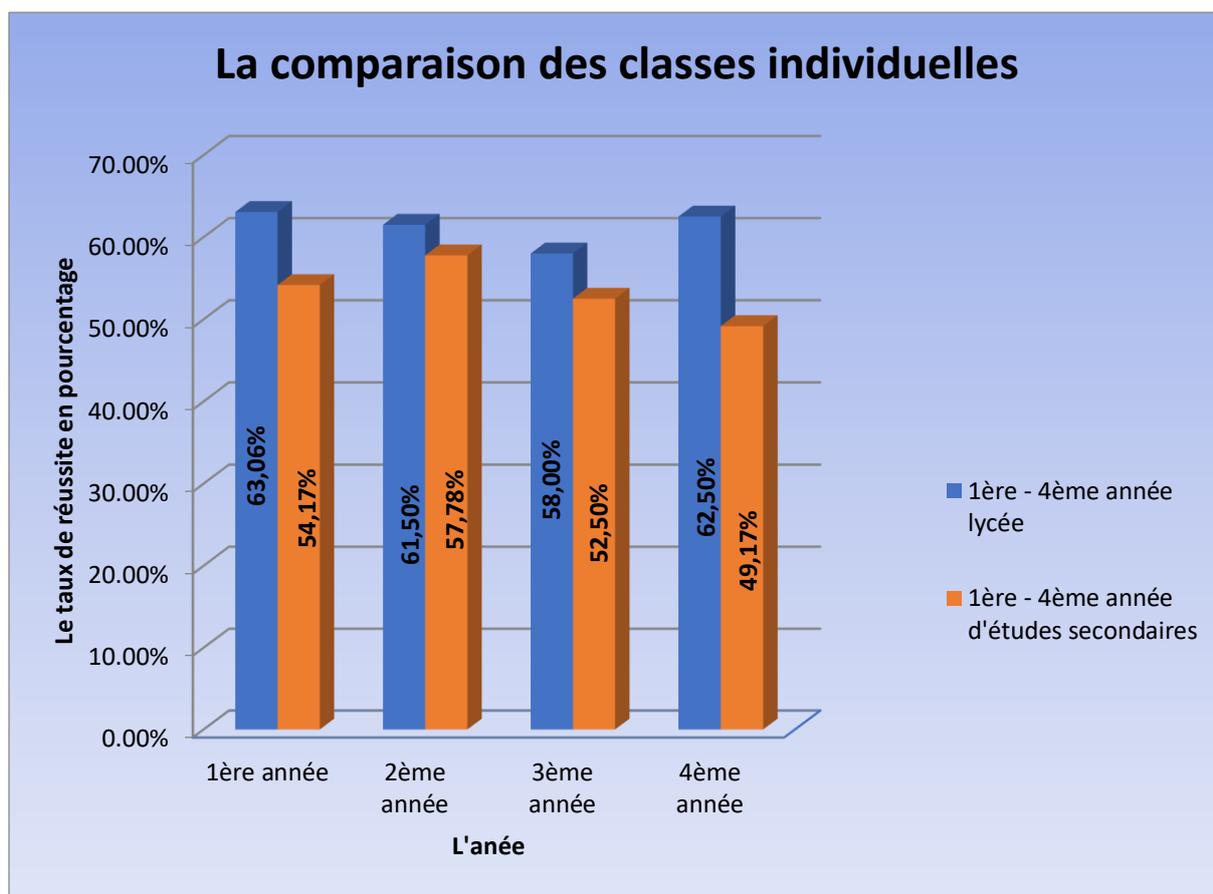


Figure 32 : Elle montre la comparaison entre les écoles.

Comme le montrent les résultats des autres disciplines, les lycéens sont des vainqueurs. Ils ont obtenu plus de bonnes réponses dans toutes les disciplines. Les premières années ont répondu à 63%, les deuxièmes années à 62%, les troisièmes années à 58% et les quatrièmes années à 63%. Suivent les étudiants d'études secondaires qui ont réussi avec 54% en première année, 58% en deuxième année, 52% en troisième année et 49% en quatrième année.

La raison pour laquelle les lycéens ont un chiffre plus élevé peut être due à la plus longue période d'enseignement du français, que seuls certains élèves ont confirmée. Cela n'a pas été le cas dans tous les cas. Dans l'ensemble, nous pouvons voir la plus grande différence entre la quatrième année. Une des raisons de la plus grande baisse peut être l'inégalité dans mes questionnaires, où les répondants du lycée ne sont que 3 étudiants, alors que dans le lycée il y a 7 répondants tout de suite. Quoi qu'il en soit, les deux résultats sont solides, il faut le reconnaître.

Enfin, les résultats globaux des étudiants sont comparés, c'est-à-dire la façon dont ils ont réussi et échoué. Au total, 1800 questions ont été répondues. Le taux de réussite global est donc de

58,72%, soit un total de 1057 réponses correctes. Alors que l'échec global de tous les étudiants est de 41,28%, soit 743 réponses erronées. Le taux de réussite est deux fois moindre, et par conséquent on considère qu'il s'agit d'une réussite. Si au contraire nous parlons d'échec, il aurait pu faire mieux.

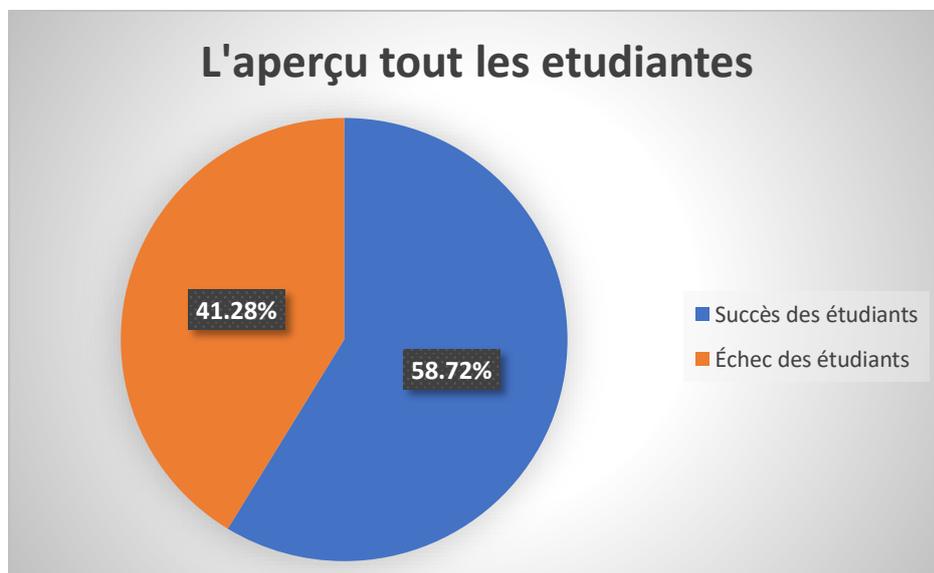


Figure 33 : Elle montre le taux de réussite et d'échec des élèves.

Enfin, les résultats globaux des étudiants sont comparés, c'est-à-dire la façon dont ils ont réussi et échoué. Au total, 1800 questions ont été répondues. Le taux de réussite global est donc de 58,72%, soit un total de 1057 réponses correctes. Alors que l'échec global de tous les étudiants est de 41,28%, soit 743 réponses erronées. Le taux de réussite est de moitié, nous pouvons considérer qu'il s'agit d'une réussite. Si nous parlons d'échec, il aurait pu faire mieux. La moyenne peut être diminuée par des étudiants inexpérimentés qui sont plus familiers avec la langue anglaise. Ainsi, ils penchent plus vers les anglicismes et, par exemple, dans la partie où ils devaient reconnaître comment orthographier correctement les mots français. Encore, le transfert négatif a un effet sur le vocabulaire français en raison de la similitude des deux mots. Une meilleure connaissance de la phonétique pourrait également être utile dans ce cas, car les étudiants seraient en mesure de mieux déduire les mots en fonction de leur signification phonétique. Par exemple, il est possible d'imaginer des mots tels que « dance x danse », où l'on entend s au lieu de c pour danse et c au lieu de s pour dance. Le seul moyen auquel il me semble possible de remédier à ces erreurs est de s'entraîner plus souvent, par exemple à l'aide de jeux ou de quiz que l'on peut trouver sur l'internet et dans les manuels scolaires. La grammaire s'améliore également avec une meilleure connaissance du français.

La conclusion

Ce mémoire a porté sur l'analyse des emprunts à l'anglais dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE). L'objectif de la recherche était d'explicitier les concepts liés au sens du mot emprunt. Ils ont été abordés d'un point de vue lexicologique. Les définitions des mots étudiés ont été données : néologismes et calques, xénisme, pérégrinisme, franglais. Nous avons constaté ici des différences entre les définitions énoncées, qui sont parfois difficiles à distinguer. Nous avons facilité la distinction en utilisant les exemples présentés dans le résumé des définitions.

Nous avons couvert un chapitre sur l'histoire de la France, de l'Angleterre et de leurs langues en général, l'anglais et le français. Nous avons discuté de l'influence globale qu'elles ont eue l'une sur l'autre. Le plus grand boom dans le monde du français.

La recherche a également inclus une comparaison des emprunts en anglais, en français et en tchèque. Le travail a également consisté à analyser les approches des différents linguistes en matière d'emprunts et leurs théories sur les différences entre les emprunts. Nous avons donc pris des représentants linguistiques pour analyser les typologies d'emprunts. Selon eux, nous avons discerné les différences ou les mêmes caractéristiques que présentent les typologies.

Le mémoire comprenait également la création d'un corpus et l'analyse de quatre manuels pour l'enseignement du français à différents niveaux. Grâce au corpus, nous avons découvert à partir de quel siècle les emprunts ont commencé à entrer le plus dans la langue française. Le résultat final de la partie pratique de la thèse a été une analyse de l'utilisation de mots anglais en français parmi les étudiants. Il était nécessaire de déterminer combien d'anglicismes et de mots empruntés sont généralement connus par les élèves de l'enseignement secondaire. Nous nous sommes concentrés sur leur orthographe et leur reconnaissance. Dans l'ensemble, il s'est avéré que les élèves ont très bien réussi. Ils ont reconnu les mots empruntés la plupart du temps. Le principal problème était de déterminer si le mot était utilisé en anglais et en français.

Shrnutí

Tato diplomová práce se zaměřuje na analýzu anglických výpůjček ve výuce francouzštiny jako cizího jazyka (FLE). Dále zahrnuje sestavení korpusu a analýzu čtyř učebnic pro výuku francouzštiny na různých úrovních.

Součástí výzkumu je i srovnání přejatých slov v češtině, francouzštině a angličtině. Významná část je věnována jejich analýze. Zabývá se různými přístupy lingvistů k výpůjčkám. Hlavní zájem je o rozdílné typologii ve výpůjčkách. Zkoumá také neologismy a kalky. Praktická část je založena na korpusu vytvořeného z učebnic. Zkoumá také dataci vybraných výpůjček. Jako výsledek práce je průzkumu mezi studenty o používání anglických slov ve francouzštině.

Summary in English

This thesis focuses on the analysis of English borrowing in the teaching of French as a foreign language (FLE). It also includes the compilation of a corpus and the analysis of four textbooks for teaching French at different levels.

The research also includes a comparison of borrowed words in Czech, French and English. A significant part is devoted to their analysis. It deals with different approaches of linguists to borrowings. Mainly their theories about different typology in borrowings. It also examines neologisms and calques. The practical part is based on a corpus constructed from textbooks. It also examines the dating of selected borrowings. As a result of the work, a survey is conducted among students on the use of English words in French.

La bibliographie

Sources imprimées :

ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise, GALMICHE, Marcelle. *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion, 1986. ISBN : 2-08-112003-8.

HEU, E., MABILAT, J. J., *Édito Niveau A2 UČ.*, Nakladatelství Fraus. 2016, ISBN : 978-2-278-08319-0.

PERRARD, M., *Le Nouvel Édito B1 Livre d'élève*, Nakladatelství Fraus. ISBN : 9782278072699.

PIOTROWSKA-SKRZYPEK, M., GAJOS, M.; DECKERT, M., KALINOWSKA, E., SOWA, M., *C'est parti!: učebnice francouzštiny s cvičebnicí. A2. Méthode de français*. Praha: Nakladatelství Draco, 2019. ISBN 978-83-955288-0-4.

ROBERT, Paul. *Le Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouvelle édition millésime. Paris, 2014. ISBN : 978-2-32100-216-1.

ROBERT, Paul. *Le Grand Robert de la langue française*. Paris : Dictionnaires Les Robert, 2011. ISBN : 2-85036-673-0. P. 525.

SOWA, M., DECKERT, M., PIOTROWSKA-SKRZYPEK, M., *C'est parti!: učebnice francouzštiny s cvičebnicí. A2/B1. Méthode de français*. Ostrava 2021. Nakladatelství Draco. ISBN 978-80-270-9778-4.

SVOBODOVÁ, Diana. *Aspekty hodnocení cizojazyčných přejímek : mezi módností a standardem*, Ostravská univerzita v Ostravě, Pedagogická fakulta, 2009, ISBN : 978-80-7368-732-8.

Dictionnaires électroniques

BRITANNICA, T. Information Architects of Encyclopaedia (2024, 29. dubna). Ferdinand de Saussure . Encyklopedie Britannic.

Disponible sur : [<https://www.britannica.com/facts/Ferdinand-de-Saussure>], [Consulté le 29/04/2024].

FRANÇAISE, Académie., Dictionnaire de l'Académie française | 9e édition. Disponible sur : [https://www.dictionnaire-academie.fr/], [Consulté le 29/04/2024].

HLADKÁ, Zdeňka., (2017): XENISMUS. In: Petr Karlík, Marek Nekula, Jana Pleskalová (eds.), CzechEncy - Nový encyklopedický slovník češtiny.

Disponible sur: [URL: https://www.czechency.org/slovník/XENISMUS], [Consulté le 29/04/2024].

KARLÍK, Petr, NEKULA, Marek a PLESKALOVÁ, Jana, 2012-2018. *Nový encyklopedický slovník češtiny* [online]. Brno : Masarykova univerzita. [cit. 2020-03-24]. Disponible sur : [https://www.czechency.org/],[Consulté le 29/04/2024].

LAROUSSE., Dictionnaire français Larousse, Online. Disponible sur : [https://www.larousse.fr/].[Consulté le 29/04/2024].

ROBERT, Petit., Dictionnaire français Le Robert.

Récupéré sur : [https://www.lerobert.com/], [Consulté le 29/04/2024].

ROBERT, Paul., Le Petit Robert. Disponible sur : [© 2023 Éditions Le Robert - Le Petit Robert de la langue française]. [Consulté le 29/04/2024].

WALL STREET ENGLISH. 2023. Récupéré sur :

Disponible sur : [https://wallstreetenglish.fr/blog/conseils/franglais], [Consulté le 29/04/2024].

Sources électroniques

AZIRI Boudjema, [PDF] *Neologismes et Calques dans les médias Amazighs*, Haut Commissariat à l'Amazighité 2009.

Disponible sur :

[https://archive.org/details/boudjemaazirineologismesetcalques/mode/1up], [Consulté le 16/04/2024].

BAKER, C. [PDF] *The Effects of the Norman Conquest on the English Language*. 2016. Harding University. Récupéré sur :

[chrome-

extension://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfefindmkaj/https://scholarworks.harding.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1060&context=tenor], [Consulté le 29/04/2024].

BARDOVI-HARLIG, K. and SPROUSE, R.A. [Online] *Negative Versus Positive Transfer. In The TESOL Encyclopedia of English Language Teaching.* eds J.I. Lontas, T. International Association and M. DelliCarpini, 2017.

Disponible sur : [https://doi.org/10.1002/9781118784235.eelt0084]. [https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1002/9781118784235.eelt0084], [Consulté le 16/04/2024].

ICLA , Cognitive Linguistics., [Online] *About Cognitive linguistics.*

Disponible sur :

[https://www.cognitivelinguistics.org/en/about-cognitive-linguistics], [Consulté le 29. 04. 2024].

CROFT W., CRUSE D. ALAN, [PDF] *Cognitive linguistics*, Cambridge Textbooks in linguistics, Cambridge University Press, 2004 ISBN 0 521 66114.

Disponible sur :

Internet Archive [https://archive.org/details/cognitivelinguis0000crof/mode/1up], [Consulté le 16/04/2024].

DEROY, Louis. [Online] *L'emprunt linguistique.* Nouvelle édition [en ligne]. Liège : Presses universitaires de Liège, 1956 (généré le 17 avril 2024). Disponible sur Internet : [https://books.openedition.org/pulg/665], ISBN : 978-2-8218-2872-8. DOI : [https://doi.org/10.4000/books.pulg.665], [Consulté le 29/04/2024].

DEROY, Louis., [Online] *Chapitre IV. Diversité des éléments empruntables. L'Emprunt linguistique*, Presses universitaires de Liège, Les Belles Lettres, 1956. Disponible sur Internet : [https://doi.org/10.4000/books.pulg.678], [Consulté le 29/04/2024].

DOUGLAS, David C. [Online] *William the Conqueror. The Norman impact upon England.* Londres, Eyre et Spottiswoode, University of California Press, 1964, ISBN 0-520-00350-0.

Disponible sur:

Internet Archive [https://archive.org/details/williamconqueror0000davi_b6u7/mode/1up], [Consulté le 29/04/2024].

EVANS, GREEN. [PDF] *Cognitive Linguistics: An Introduction*. Edinburgh University Press, 2006. Disponible sur :

[https://www.academia.edu/12585234/Cognitive_Linguistics_An_Introduction_Vyvyan_Evan_s_Melanie_Green_2006_], [Consulté le 29/04/2024].

ETIEBMLE. R., [Online] *Parlez-vous français ?* éditions Gallimard, 1964. Disponible sur : [https://archive.org/details/bwb_KR-418-660/page/n7/mode/1up], [Consulté le 29/04/2024].

FAUCONNIER, Gilles, TURNER. [PDF] *The Way We Think: Conceptual Blending and the Mind's Hidden Complexities*. Basic Books, 2008. Disponible sur : [https://www.academia.edu/45029395/Conceptual_Blending_and_the_Minds_Hidden_Compl_exities], [Consulté le 29/04/2024].

FENG, X. [PDF] *Les influences translinguistiques entre la première langue étrangère (anglais/L2) et la deuxième langue étrangère (français/L3) chez les apprenants chinois*. UFR LLD – Département de Didactique du FLE (2020).

Disponible sur :

[<chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02510228v1/document>], [Consulté le 29/04/2024].

FRIDRICHOVA-MUDROCHOVA, R. [Online] (2013). *O anglicismech a kontaminaci francouzského pravopisu s pravopisným systémem angličtiny u studentů francouzštiny*.

Disponible sur :

[https://www.researchgate.net/publication/292919245_O_anglicismech_a_kontaminaci_franc_ouzskeho_pravopisu_s_pravopisnym_systemem_anglictiny_u_studentu_francouzstiny], [Consulté le 16/04/2024].

HAMERS, F. J., BLANC, H. A. M. [Online], *Bilinguality and Bilingualism*. Second edition. Cambridge University Press 1989. Disponible sur : Internet Archive [https://archive.org/details/bilingualitybili0000hame_t2p5/page/n5/mode/1up], [Consulté le 29/04/2024].

HAUGEN, Einar. [PDF] *The Analysis of Linguistic Borrowing*. Language, vol. 26, no. 2, 1950, pp. 210–231. JSTOR, [<https://doi.org/10.2307/410058>], [Consulté le 29/04/2024].

HELLAND, Hans., [PDF] 2019., *La notion de transfert appliquée au français comme langue étrangère*. Bergen Language and Linguistics Studies. 10. 12. 10.15845/bells.v10i1.1469.

Disponible sur :

[https://www.researchgate.net/publication/337357696_La_notion_de_transfert_appliquee_au_francais_comme_langue_etrangere], [Consulté le 16/04/2024].

HOGG, Richard M. [PDF] *The Cambridge History of the English Language*. Cambridge University Press, 1992. ISBN: 0-521-26474 X, p XII-XIII. Récupéré sur : Internet Archive [https://archive.org/details/cambridgehistory0000unse_j6v5/mode/1up], [Consulté le 29/04/2024].

KOLARČÍKOVÁ, Jana., *Galicismy z oblasti gastronomie v současném českém lexiku*. Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni, 2022. [chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcgclefindmkaj/https://dspace5.zcu.cz/bitstream/11025/48357/1/DP_Kollarcikova.pdf], [Consulté le 29/04/2024].

LAKOFF G., JOHNSON M., [PDF] *Metaphors We Live By*, The University of Chicago Press, 1980, Includes bibliographical references. ISBN 0-226-4680 1-1 (phk.: alk. paper) [https://www.academia.edu/44802601/Metaphors_We_Live_By_Lakoff_Johnson?sm=b], [Consulté le 16/04/2024].

LE, M. T., & Nguyen, T. B. [Online] (2023). *Roles of Cognitive Linguistics to Second Language Acquisition*. ICTE Conference Proceedings, 3, 118–126. Disponible sur : [<https://doi.org/10.54855/ictep.2339>], [Consulté le 16/04/ 2024].

LECLERC, Jacques. [Online] *Histoire du français dans L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, 9 mai 2023, [https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm], [Consulté le 29/04/2024].

NIKLAS-SALMINEN, Aino. [PDF] *La lexicologie* (2e édition). Paris : Armand Colin 1997. ISBN : 978-2-200-26936-4. Disponible sur : Internet Archive [<https://archive.org/details/lalxicologie2ed0000anon/page/n5/mode/1up>], [Consulté le 16/04/2024].

NIKLAS-SALMINEN, Aino., [Online] *Le xénisme français laïcité en finnois contemporain, Mots. Les langages du politique* [En ligne], 82 | 2006, mis en ligne le 01 novembre 2008. URL : [http://journals.openedition.org/mots/770], [Consulté le 16/04/2024].

PATIN, Stéphane., [Online] *Les discours parlementaires européens : regard croisé français-espagnol, Revue française de linguistique appliquée*, vol. xix, no. 1, 2014, p. 71 - 86. Récupéré sur : [https://www.researchgate.net/publication/282064466_Les_discours_parlementaires_europeens_regard_croise_francais-espagnol], [Consulté le 29/04/2024].

PERGNIER, Maurice. [PDF] *Les anglicismes : danger ou enrichissement pour la langue française ? Presses Universitaires de France*, 1989. ISBN : 2-13-042252-7. Récupéré sur : Internet Archive [https://archive.org/details/lesanglicismesda0000perg/page/n5/mode/1up], [Consulté le 16/04/2024].

PETERFALVI, Jean-Michel., [Online] *Introduction à la psycholinguistique.*, Disponible sur: [https://books.google.cz/books?hl=cs&lr=&id=S8KPDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT2&dq=Les+exp%C3%A9riences+psycholinguistiques&ots=COqDQHdBLA&sig=pjThjvTyj_a_byFoJHgUEg_M90&redir_esc=y#v=onepage&q=Les%20exp%C3%A9riences%20psycholinguistiques&f=false], [Consulté le 05/04/ 2024].

REY, Alain. [PDF] *La Lexicologie : Initiation a la linguistique.* Paris : éditions Klincksieck, 1970. Disponible sur : Internet Archive, Disponible sur : [https://archive.org/details/lalxicologielec0000reya/page/n4/mode/1up], [Consulté le 08/04/ 2024].

PRIGNITZ, Gisèle. [Online] *La mise en scène du plurilinguisme dans l'œuvre de Jean-Hubert Bazié, Cahiers d'études africaines* [En ligne], 163-164 | 2001, mis en ligne le 31 mai 2005, URL : [http://journals.openedition.org/etudesafricaines/122], [Consulté le 06/04/ 2024].

ROD, E., [PDF] *The Transfer of Linguistic Elements between Languages.* Second Language Acquisition, Oxford University Press, 1997, pp. 98-110. Disponible sur : [https://archive.org/details/secondlanguageac00rode], [Consulté le 27/04/ 2024].

PRUVOST Jean, SABLAYROLLES Jean-François, [Online] *Chapitre premier. Le néologisme : un concept plurivalent, dans : Jean Pruvost éd., Les néologismes.* Paris cedex 14, Presses

Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2016, URL : [<https://www.cairn.info/les-neologismes--9782130787327-page-3.htm>], p. 3-30. [Consulté le 27/04/ 2024].

SAUGERA Valérie, [Online] *La fabrique des anglicismes*, *Travaux de linguistique*, 2017/2 (n° 75), p. 59-79. DOI : 10.3917/tl.075.0059. URL : [<https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2017-2-page-59.htm>], [Consulté le 24/04/ 2024].

VICTORRI, Bernard., [Online] *Les grammaires cognitives*. La linguistique cognitive, édité par Catherine Fuchs, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004.

Disponible sur : [<https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.7062>], [Consulté le 19/04/ 2024].

WALTER, Henriette., [PDF] *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, S. A. Paris, 1988, [chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcgclefindmkaj/<https://ia802804.us.archive.org/24/items/lefrancaisdanstouslessenswalterhenriette/Le%20francais%20dans%20tous%20les%20sens%20-%20Walter%2C%20Henriette.pdf>], [Consulté le 05/04/2024].

ZINK, Gaston, [PDF] *L'ancien français (XIe – XIIIe siècle)*, Presses Universitaires de France.,1990, ISBN : 2 13 042813 4. Récupéré sur : Internet Archive [<https://archive.org/details/lemoyenfranais0000gast>], [Consulté le 05/04/ 2024].

Les Annexes

A2 C'est parti!		A2 Édito		B1 C'est parti!		B1 Édito	
Slovička	Rok	Slovička	Rok	Slovička	Rok	Slovička	Rok
Sport	1828	DVD	1995	le poker	1855	Fast-food	1972
Le match	1819			le hockeyeur	1924	Le weekend	1906
Le volley-bal	1925	Le festival	1830	le whisky	1770	Le mail	1994
Le basket-ball	1898	breakdance	1984	la webcam	1999	un club	1698
Vêtement	nic nenašlo	internet	1995	la web télé	nic nenašlo	football	1888
Le pull	1930	web	1994	l'interview	1891	stretching	1982
Les baskets	1953	Le média	1965	les médias	1965	Senior	1884
Un short	1910	Le club	1698	handicap	1827	Marketing	1944
Un jean	1948	Le film	1889	club	1698	L'internet	1995
le T-shirt	1950	funk	1968	un bar	1857	Le master	1986
Des leggings	1858	jazz	1908	internet	1995	Newsletter	1992
Le slip	1903	football	1888	smartphone	1993	Job	1867
Le stand	1883	La boxe	1845	GPS	1989	stress	1950
Le blog	2002	Le sport	1828	un job	1867	coaching	1965
Les food trucks	nic nenašlo	Cours	1001	des magazines	1776	Sport	1828
Le sandwich	1802	Non stop	1932	films	1889	dancefloor	nic nenašlo
Le scooter	1919	Week end	1906	babysitter	1953	Le smartphone	1993
tramway	1860	Films	1889	World wibe web	nic nenašlo	surfez sur internet	1964
Ferry	1958	Zoom	1950	match	1819	faxer	1987
Les breaks	1830	Compétition	1759	football	1888	le sms	1996
Les cars	1928	Le match	1819	le coca-cola	1942	le fax	1987
L'auto-stop	1938	Basket	1953	le web	1994	le clé USB	1995
Modern jazz	1918	Scrabble	1962	parking	1926	le scanner	1964
Les tickets	1987	Poker	1855	bus	1950	le chat	1997
Pop art	1955	Golf	1792	tramway	1860	le buzz	1992
Le cocktail	1860	Baseball	1889	les TADS	nic nenašlo	web	1994
Superbowl	nic nenašlo	Squash	1930	cocktails	1860	surfer	1964
L'internet	1995	Le hockey	1876	sport	1828	Sexy	1949

Le multimédia	1980	Le rugby	1888	soda	1837	le camping-car	1974
Le stress	1950	Clown	1823	les blockchains	2014	un bar	1857
Disneyland	nic nenašlo	Bateau	1138	les chatbots	1998	des wagons	1829
		Ferry	1958	booster	1934	score	1896
		Confortable	1628	hard skills	nic nenašlo	les rails	1817
		Cyclone	1860	soft skills	nic nenašlo	les tickets	1727
		Bar	1833	weekend	1906	hello	1895
		Selfie	2013	interviewer	1883	Hi-fi	1955
		Interviewer	1891	confortable	1628	geocaching	1965
		Voix off	1944	des tickets	1987	bollywood	nic nenašlo
		Filmer	1908	LED	1997	oscars	1930
		Parking	1926	le planning	1940	un label	1899
		Campus	1894	streaming	1998	les blues	1919
		Budget	1764	fake news/infox	2004	un tee-shirt	1950
		Dressing	1875	start up	1992	(la musique) rock	1956
		Camping	1903	bla-blacar	nic nenašlo	le lobby	1952
		Un job	1867	street art	1982	shopping	1804
		Baby-foot	1951		celkem	studio	1829
		Le GPS	1898			look	1977
		Smartphone	1933			basketball	1898
		SMS	1996				
		Speakons	1649				
		Interview	1891				
		Le buzz	1892				
		Le blog	1999				
		Newsletter	1992				
		Smiley	nic nenašlo				
		Hashtag	2009				
		Username	nic nenašlo				
		Mailing list	1970				

		Clé USB	1995				
		Le mail	1994				
		Big data	2011				
		Surfer sur internet	1964				
		Anti-dopage	1960				
		Blues	1919				
		Supermarché	1960				
		Foodtruck	nic nenašl o				
		Burger	1982				
		Sandwich	1762				
		Hamburgers	1930				
		Fast-food	1972				
		Tennis	1880				
		Magazine	1776				
		Snobs	1843				
		Pop star	nic nenašl o				
		data	2002				
		Scoop	1957				
		Fashion week	nic nenašl o				
		Tabloïd	1893				
		Cameraman	1919				
		Zapper	1984				
		Web	1994				
		Budget	1764				
		Pitch	1994				
		Bla-Bla-car	nic nenašl o				
		Couchsurfing	nic nenašl o				
		Babysitter	1953				
		Bicyclette	1880				
		Moto	nic nenašl o				
		Coworking	2008				
		Métal	1970				
		Dollars	1730				

		Le Car	<u>1928</u>				
		Cabine	1759				
		ticket	1727				
		Shopping	1804				
		Master	1986				
		Gap year	nic nenašl o				
		Un break	1830				
		Coach	1888				
		Look	1977				
		Footing	1885				
		Biodiversité	1990				
		Jungle	1796				
		Tatouage	1778				

Le questionnaire

Jste: žena muž Jiné

Váš věk:

Vaše třída:

Kolik let se učíte francouzsky?

Kolik let se učíte anglicky?

Vyberte slova, která považujete za anglická a která se používají ve francouzštině:

Cinéma	Bar	Master	Pont	Compétition
Vidéo	Rondelle	Senior	Ferry	Hôtel
Footing	Camion	Miroir	Soda	Score
Confortable	Stress	Clé	Match	Lobby
Monnaie	Sport	Superbowl	Blog	Campus

Používá se slovo „shopping“ ve francouzském jazyce, nebo jen v anglickém?

- a) Používá se jen v anglickém jazyce.
- b) Používá se jen ve francouzském jazyce.
- c) Používá se v obou jazycích.

Používá se slovo „babysitter“ ve francouzském jazyce, nebo jen v anglickém?

- d) Používá se jen v anglickém jazyce.
- e) Používá se jen ve francouzském jazyce.
- f) Používá se v obou jazycích.

Používá se slovo „office“ ve francouzském jazyce, nebo jen v anglickém?

- g) Používá se jen v anglickém jazyce.
- h) Používá se jen ve francouzském jazyce.
- i) Používá se v obou jazycích.

Používá se slovo „job“ ve francouzském jazyce, nebo jen v anglickém?

- j) Používá se jen v anglickém jazyce.
- k) Používá se jen ve francouzském jazyce.
- l) Používá se v obou jazycích.

Používá se slovo „stretching“ ve francouzském jazyce, nebo jen v anglickém?

- m) Používá se jen v anglickém jazyce.
- n) Používá se jen ve francouzském jazyce.
- o) Používá se v obou jazycích.

Vyberte správnou pravopisnou variantu ve francouzštině:

Example x exemple

Exercice x exercise

Trafic x traffic

Adress x adresse

Artiste x Artist

Centre x Center

Dance x danse

Connection x connexion

License x licence

Professional x professionnel